

Contrat-Programme

Centre Culturel de Floreffe

L'équipe du Centre Culturel de Floreffe, les membres du Comité d'orientation et de l'Organe d'administration sont heureux et fiers de vous présenter le **Contrat Programme 2026/2030**.

Ce dossier est le résultat de nombreuses rencontres : consultations publiques, animations, sondages, réunions citoyennes. Il reflète notre volonté de doter Floreffe d'une politique culturelle qui réponde aux souhaits et enjeux des habitants du territoire.

Nos activités culturelles sont appréciées depuis plusieurs années, par les Floreffois et floreffoises et nous avons pour objectif de développer nos actions pour les ancrer plus profondément encore au sein du territoire. La gestion par le Centre culturel du studio au sein du presbytère, au cœur de la commune, nous permettra de renforcer notre présence physique et symbolique.

Ce contrat programme deviendra la boussole du Centre Culturel de Floreffe, permettant à l'équipe d'avancer dans la même direction tout en renforçant ses partenariats ; nous souhaitons partager cette aventure avec les autorités communales, provinciales et l'ensemble des associations culturelles du territoire.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la démocratie perd des plumes autour de nous, à notre échelle nous souhaitons y répondre en favorisant la rencontre, le mélange, l'ouverture. Nous imaginons notre Centre culturel comme un lieu de partage de connaissances, de découvertes artistiques et de sourires, ouvert à toutes et tous pour construire, ensemble, un monde plus beau.

Nous restons bien entendu à votre écoute et nous vous souhaitons d'ores et déjà une bonne lecture.

Organe d'administration
Christian Verbert

Conseil d'Orientation
Joannie Thys

Table des Matières

1.	Éléments Institutionnels	p. 5
	1.1 Identification du Centre Culturel	6
	1.2 Histoire et Géographie	7
	1.3 Présentation et reconnaissance sollicitée	8
	1.4 Infrastructures	9
	1.5 Composition des instances	12
	1.6 Composition de l'équipe	14
2.	Auto-Évaluation	p. 17
	2.1 Auto-Évaluation de l'Action Culturelle Générale	18
	2.2 Impacts de l'action culturelle	20
	2.3 Boussole des potentialités citoyennes	22
3.	Analyse Partagée	p. 25
	3.1 L'Analyse Partagée, c'est quoi ?	26
	3.2 Synthèse des données froides	28
	3.3 Synthèse des données chaudes	30
	3.4 Enquête réalisée au printemps 2023	34
4.	Enjeux	p. 39
	4.1 Méthodologie pour la définition des enjeux	40
	4.2 Relecture des enjeux précédents et perspectives	41
	4.3 Définition des enjeux pour 2026-2030	44
	4.4 Validation des Enjeux	49
5.	Opérations culturelles	p. 51
	5.1 Introduction	52
	5.2 Opérations culturelles pour l'enjeu #1	52
	5.3 Opérations culturelles pour l'enjeu #2	56
	5.4 Liens avec les activités culturelles de base	59
6.	Auto-Évaluation continue	p. 61
	6.1 Exemple d'activité d'auto-évaluation	62
	6.2 Auto-évaluation continue 2026-2030	65
7.	Collectif Basse-Sambre	p.65
8.	Finances	p.69
	8.1 Ressources et Moyens	70
	8.2 Contributions directes et indirectes	72
	8.3 Autres subsides	74
	8.4 Plan financier 2026-2030	74

Chapitre 1.

Éléments Institutionnels



1.1 Identification du Centre Culturel

Dénomination

CENTRE CULTUREL FLOEFFE ASBL

Adresse du siège social

Chemin Privé 1 à 5150 Floreffe (Franière)

info@centreculturelfloreffe.be

081/45.13.46

Site web

WWW.CENTRECULTURELFLOEFFE.BE

Communes composant le territoire d'implantation du Centre

Le Centre Culturel de Floreffe couvre les différents villages de l'entité floreffoise. La commune de Floreffe est issue du regroupement de quatre anciennes communes, opéré lors de la fusion des communes. Elle se compose de deux centres d'habitat, Floreffe et Franière, qui présentent un profil plus urbain et de quatre villages : Floriffoux, Soye, Buzet et Sovimont. Quatre hameaux complètent le tissu bâti de l'entité : Lakisse, Jodion, Trémouroux et Deminche. Les communes limitrophes de Floreffe sont au nord et à l'est, Namur, au sud, Profondeville et Fosses-La-Ville et à l'ouest Jemeppe-sur-Sambre.

Personne assurant la direction du Centre Culturel

Poste à pourvoir.

Numéro ONSS / Numéro d'entreprise

456.776.661

Status de l'asbl

CFR. ANNEXE 1

Numéro de compte en banque

BE60 0682 3567 5570



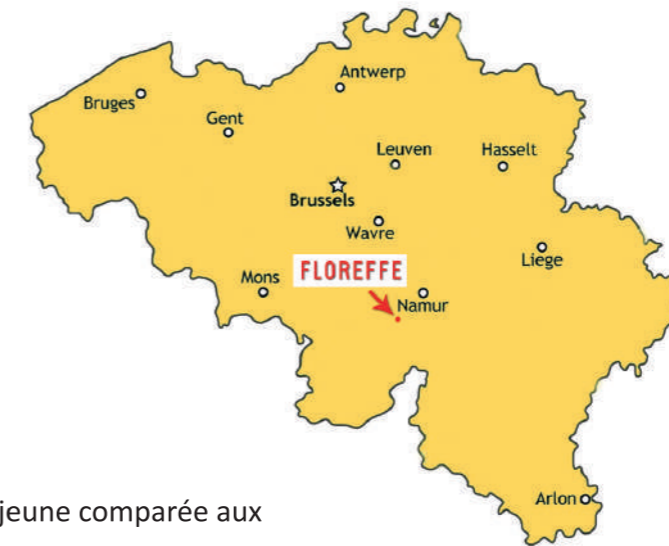
Centre Culturel
de FLOEFFE

1.2 Histoire et Géographie

Floreffe est une commune de la **Province de Namur**, située en bord de Sambre.

« En 1121, le comte de Namur Godefroid Ier donnait à saint Norbert une partie de ses droits et fit de Floreffe un centre religieux en lui permettant de fonder une Abbaye ».

Venant de fêter son 900^e anniversaire, notre Abbaye n'est plus à présenter. D'autre part, tout en étant terre d'accueil du festival « Espéranzah ! » notre commune est également réputée pour sa brocante et son Centre Culturel.



Issue de la fusion des anciennes communes de Soye, Floreffe, Franière et Floriffoux

Population : **8.110 habitants**

Population jeune comparée aux communes limitrophes

> **réseau scolaire dense**

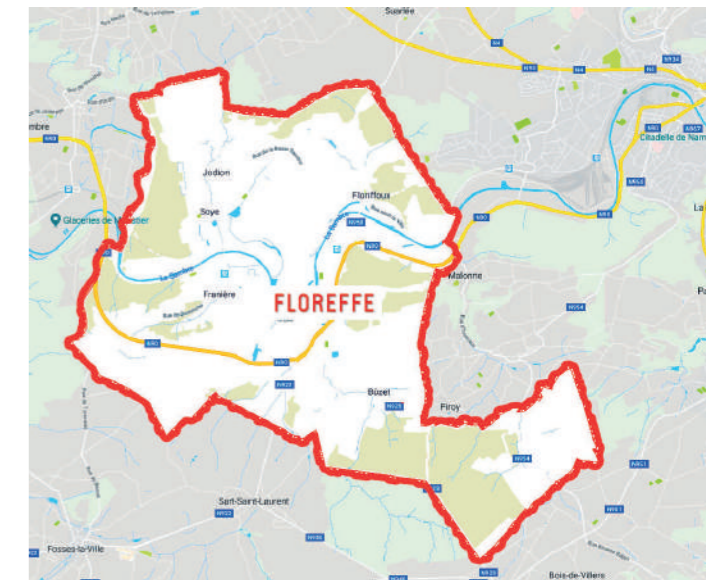
Indicateurs économiques favorables

> **public plus cultivé et plus mobile**

Commune traversée par la Sambre, par la RN 90, la N958, par la ligne de train

Namur-Charleroi

> **Paysage morcelé**



1.3 Présentation et reconnaissance sollicitée

Historique

- 1975 – Création sous forme d'association de fait
- 1995 – Reconnaissance en tant qu'ASBL, dont les statuts précisait à l'époque les missions suivantes :
 - Le développement communautaire
 - L'organisation d'activités culturelles
 - Le soutien aux associations locales
- 2004 – Reconnaissance par la Communauté Française (devenue la Fédération Wallonie-Bruxelles)
- 2020 – Accord et reconnaissance du premier Contrat-Programme (avec l'Administration Communale de Floreffe)
- 2025 – Demi-siècle d'existence symbolique
- 2026 – Reconduction de reconnaissance de son action culturelle générale via le présent Contrat-Programme, pérennisant ses activités jusque 2030

Aujourd'hui

Le Centre Culturel rayonne sur la vie culturelle floreffoise et son action est reconnue au-delà de son territoire. Un aperçu depuis ses coulisses :

- Une **équipe** professionnelle totalisant 5 travailleurs.
- Une régularité et un éclectisme dans sa **programmation et sa diffusion**, en tout-public comme en scolaire.
- Des **espaces conviviaux offrant des moments d'expression**, de débats et de réflexions (avec notamment le théâtre-action, les ateliers du savoir).
- Un **soutien** continu offert **aux artistes locaux**.
- Une offre variée de **stages créatifs** pour chaque période de vacances scolaires, ainsi que divers **ateliers hebdomadaires** ou activités ponctuelles.
- Des **partenariats** réguliers et permanents, tout au long de la saison
- Un ancrage certain dans le **monde associatif et scolaire** aux alentours

1.4 Infrastructures

La Commune de Floreffe met à disposition du Centre Culturel les locaux suivants :

Pour la gestion administrative



Le siège social du Centre Culturel est situé dans une ancienne **MAISON DE MAÎTRE**, Chemin Privé 1 à Franière.

Le rez-de-chaussée est occupé par la bibliothèque communale, tandis que le 1er étage est partagé entre nos bureaux, celui de l'Accueil Temps Libre et deux salles polyvalentes (une salle de réunion et un laboratoire créatif). Plusieurs espaces sont partagés avec nos voisins tels que la salle de réunion, la cuisine, la cave, ou encore le grenier.

Au centre d'un parc et à proximité de la gare ferroviaire, notre cadre est idéal, chaleureux, et permet d'accueillir nos publics en toute convivialité et sécurité – y compris nos plus jeunes. En effet, un rempart entoure l'ensemble, englobant également une crèche, une plaine de jeux et une salle dite « de la Parentalité ». La « Maison du Part'âges » voisine, active dans les activités intergénérationnelles, complète le tableau d'un beau concentré socioculturel.

Le Parc en tant que tel est également utilisé pour des stages et festivités. Il abrite occasionnellement des chapiteaux de fête ou de cirque, voir des caravanes de circassiens nomades. Nous veillons toujours à ce que nos activités soient en accord avec nos autorités et en bons termes avec notre voisinage.



Pour la diffusion et les ateliers réguliers



La **SALLE COMMUNALE**, située rue Joseph Piret 2/16, est jusqu'ici notre lieu privilégié vu ses conditions techniques favorables et sa capacité d'accueil.

Celle-ci est régie par la commune, qui nous offre une certaine priorité en matière d'occupation et nous laisse disposer d'un espace de stockage. Nous allons cependant devoir interrompre nos activités en ce lieu, des travaux de rénovation allant être entrepris.



Le **STUDIO**, inauguré en 2022, situé Rue du Séminaire 4 - à l'arrière du Presbytère.

Cette salle de 80 m² a été construite par la Commune de Floreffe et équipée via un soutien Provincial octroyé au Centre Culturel. Sa gestion passe presque exclusivement par nos services, et sa configuration lui permet une belle polyvalence :

- Organiser ou accueillir des ateliers hebdomadaires : impro, théâtre, hip-hop...
- Accueillir en résidence diverses compagnies artistiques
- Diffuser en intérieur pour un public intimiste d'environ 50 personnes
- S'ouvrir sur un bel extérieur d'une jauge allant jusqu'à 350 personnes



La salle de la **MAISON DE VILLAGE DE FLORIFFOUX**, inaugurée en septembre 2023. Disposant d'un bel espace scénique, pouvant accueillir un nombre de spectateurs conséquent, nous découvrons cette nouvelle infrastructure au fil de nos diffusions.



Mis à part ces lieux de diffusions habituels, le **Centre Culturel est aussi nomade** et n'hésite pas à emprunter divers chemins. Notre équipe est à l'écoute des projets spontanés, et nous n'hésitons pas à investir les salles de classes et cours de récré tout autant que les murs de notre Abbaye, nos rues ou nos parcs dès que l'occasion de faire vivre la culture se présente.

Au vu de cette réalité, il a été nécessaire de trouver une solution pour acheminer notre équipement d'un lieu de diffusion à l'autre. Nous avons ainsi pu nous permettre l'achat d'un véhicule utilitaire grâce à la Province de Namur, qui facilite grandement les déplacements logistiques entre nos différents lieux d'événements.

1.5 Composition des instances

Assemblée Générale

L'assemblée générale contient 42 membres avec des arrivées et des départs réguliers selon la vie associative locale.

AG – 01.04.2024

Représentants publics					
	Commune Floreffe				
1	Magali Deproost	Ecolo	5	Bertrand Jacques	RPF
2	Christine Grard	Ecolo	6	Catherine Porphyre	RPF
3	Anne Romainville	RPF	7	Barbara Bodson	RPF
4	David Angenot	RPF			
	Province Namur				
8	Séverine Finet	Défi			
Associations					
9	Claude Pirotte	APA	24	Donatienne de la Ruelle	Les Compagnons des près
10	Jean-Claude Mathieu	P.A.C.	25	Christine Colaux	Bibliothèque de Floreffe Centre
11	Pascal Lesire	Les Canaillous Floreffois	26	Dominique Lesire	Zouaves de Franière
12	Anne Moulin	ACRF	27	Jean-Philippe Dave	Office du Tourisme
13	Yvette Mirguet	Femmes Prévoyantes Socialistes	28	Philippe Caxton	Comité du Lakisse
14	Claude Chevalier	Turcos	29	Jacques Nolard	Centre Historique Inter Police
15	Joseph Zanussi	Comité de Jumelage - Prata	30	Jules Ernoux	Les Ateliers du Savoir
16	Sergio Nardi	Ecole de Musique	31	Aurélie d'Aries	Syndicat d'Initiative de Soye
17	Emmanuel Lambrechts	Harmonie St Charles	32	Edith Van Malder	Théâtre Cœur de Terre
18	Patrick Deleuw	Les Floriffo-Liens	33	Jean Pierre Mouton	Floreffe Jazz Orchestra
19	Benoît Masquillier	Vitis Florès Sovimont	34	Violette Grégoire	Asbl Ego-Logique
20	Benoît Debrus	Comité Franiernité	35	Hervé Legros	Bibliotheca Floreffia
21	Guy Dieudonné	Les Bolongs / Marcheurs	36	Anne Jouniaux	Ligue des familles
22	Philippe Hubaux	Conseil Consultatif des Aînés	37	André Seumaye	Le Club des Marcheurs Floreffe
23	Jean-Michel Flamant	Artistes Locaux	38	Christian Couwenbergh	Rencontres photos Floreffe
Représentants privés					
39	Isabelle Schoore		41	Christian Verbert	
40	Paulette Van Aelst		42	Jean-Yves Laffineur	

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, Organe d'Administration est présidé par Christian Verbert membre de la chambre privée depuis 2019. Cet organe a été fortement modifié à mi législature par un changement de majorité au sein du Conseil Communal. La fonction de vice-président est assurée par Pascal Lesire, et celle de la trésorière est assurée par Magali Deproost.

CA – 01.04.2024

Représentants publics			Associations & Citoyens		
1	Magali Deproost	Conseil Communal	9	Jean-Philippe Dave	Office du Tourisme
2	Christine Grard	Conseil Communal	10	Jean-Michel Flamant	Artistes Locaux
3	Anne Romainville	Conseil Communal	11	Emmanuel Lambrechts	Harmonie St-Charles
4	David Angenot	Conseil Communal	12	Pascal Lesire	Les Canaillous
5	Bertrand Jacques	Conseil Communal	13	Sergio Nardi	Ecole de Musique
6	Catherine Porphyre	Conseil Communal	14	Hervé Legros	Bibliotheca Floreffia
7	Barbara Bodson	Conseil Communal	15	Christian Verbert	Citoyen
8	Séverine Finet	Province de Namur			

Conseil d'Orientation

Le précédent Conseil d'Orientation avait mis les bouchées doubles pour finaliser la demande de reconnaissance précédente. Nous avons en 2020 décidé de le renforcer et c'est ainsi que nous avons accueilli une nouvelle Présidente en la personne de Joannie Thys, membre de la chambre privée. Le Conseil se réunit en moyenne 2 à 3 fois par an. Après le renouvellement, il a été mis à contribution pour réfléchir à la politique de diffusion, notamment en perspective du nouveau bâtiment appelé le Studio. Il a traversé la crise sanitaire et s'est penché tout au long du processus sur l'évaluation et l'auto-évaluation des activités et enjeux du Centre culturel.

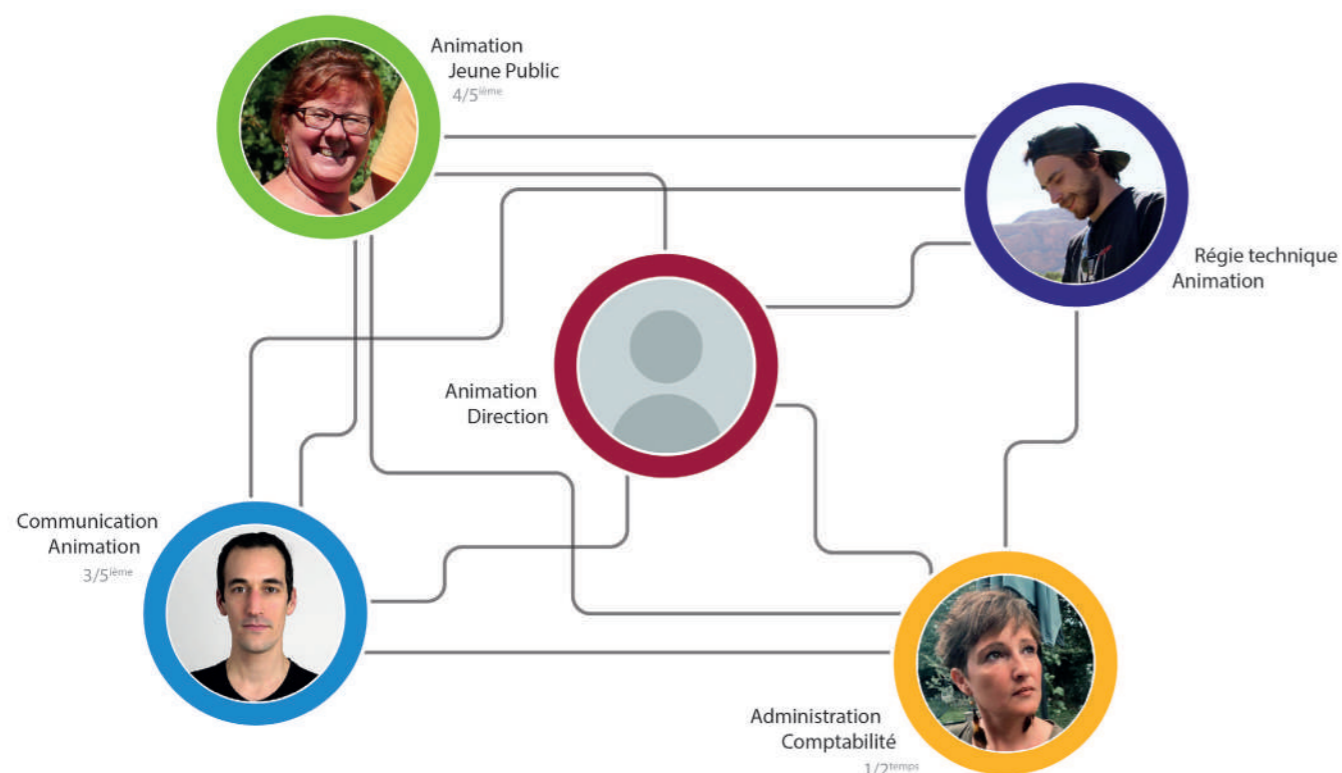
CO – 01.04.2024

Associations			Citoyens		
1	Christian Verbert	CA	11	Isabelle Duchemin	Citoyenne
2	Latifa Chlihi	CA	12	Manu Clippe	Citoyen
3	Jean-Pierre Mouton	Floreffe Jazz Orchestra	13	Paulette Van Aelst	Citoyenne Floreffe
4	Bruno Wynands	Centre Culturel	14	Fabien Rubay	Citoyen Soye
5	Isabelle Lallemand	Centre Culturel	15	Joannie Thys	Citoyenne Franière
6	Thomas Willaime	Centre Culturel	16	Maud Jacqmin	Citoyenne Floreffe
7	Elodie Husquet	Centre Culturel	17	Pierre-Yves Berhin	Citoyen Floreffe
8	Romain De Proft	Centre Culturel	18	Audrey Collard-Bovy	Citoyenne Franière
9	Janique Baquet	Bibliothèque			
10	Mélanie Grard	Bibliothèque			

1.6 Composition de l'équipe

L'équipe du Centre culturel s'est renforcée durant les dernières années, grâce à un mi-temps Maribel et des négociations avec la Commune de Floreffe.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, 26.03.2023, elle se compose de 5 personnes réparties sur 4 temps plein.



	'Poste à pourvoir'	Animateur - Directeur	16/06/2024	Temps Plein
	ROMAIN DE PROFT	Régisseur - Animateur	02/08/2021	Temps Plein
	ISABELLE LALLEMAND	Animatrice	01/02/2005	4/5 ^{ème} Temps
	THOMAS WILLAIME	Chargé de Communication Animateur	08/09/2014	3/5 ^{ème} Temps
	ELODIE HUSQUET	Assistante administrative Aide Comptable	16/02/2018	1/2 Temps

'Poste à pourvoir' (CP 329.02 barème 5)

Animateur directeur à temps plein, chargé de la coordination de l'équipe, de l'administration générale, de la programmation et de la gestion des publics.

ROMAIN DE PROFT (CP 329.02 barème 4.1)

Régisseur et responsable logistique à temps plein, chargé du suivi technique des événements, de la gestion du matériel et des infrastructures.

ISABELLE LALLEMAND (CP 329.02 barème 4.1)

Animatrice jeune public, elle est chargée de l'organisation des stages, des spectacles 'jeune public' et des projets scolaires.

THOMAS WILLAIME (CP 329.02 barème 4.2)

Chargé de Communication à 3/5^{ème} temps, en charge de la communication du Centre Culturel (site web, réseaux sociaux, affiches, dépliants, programme de saison, newsletter,...) et animateur en charge de l'organisation et de l'animation de notre atelier « Impro Ados ».

ELODIE HUSQUET (CP 329.02 barème 4.1)

Assistante administrative à mi-temps, aide à la comptabilité et à la gestion administrative (suivi des factures et paiements, GRH, subsides, ...).

Chapitre 2. Auto-Évaluation



2.1 Auto Évaluation de l'Action Culturelle Générale

La période évaluée est de 2019 à 2025

En pratique, comme ce dossier est rédigé en janvier 24, nous avons une auto-évaluation formelle pour la période 2019-2023.

Modalités de l'évaluation et portée de l'évaluation

Chaque semaine, un moment d'évaluation est à l'ordre du jour des réunions d'équipe, où les activités passées sont analysées. Lorsqu'il s'agit d'un partenariat, chacun est convié à évaluer l'action menée selon les critères propres à chaque structure. Un récapitulatif des actions est évoqué à chaque CA/OA et le même travail est réalisé sous un autre angle à chaque CO.

Nous sollicitons aussi la population et le public afin de connaître ses avis sur les activités proposées.

L'auto-évaluation a été mise en place au fur et à mesure des années et réparties selon les porteurs de projet. Avec la crise sanitaire, il a été compliqué d'associer le CO au fur et à mesure des auto-évaluations. Un bilan leur a été proposé en 2023. A chaque CO, un tour des activités mises en place est proposé et les réactions des membres sont bien évidemment prises en compte.

Une grille de critères a été élaborée avec l'appui du CESEP, partenaire de notre travail dans le cadre de ce dossier. Celle-ci reprend une description de l'activité avec les objectifs, le public visé, les critères et les liens avec les enjeux. L'importance des droits culturels fait également partie de nos critères d'évaluation.

Les 6 dimensions des droits culturels

LA LIBERTÉ ARTISTIQUE,
entendue comme la liberté de s'exprimer de manière
créative, de diffuser ses créations et de les promouvoir

L'ACCÈS À LA CULTURE ET À
L'INFORMATION EN MATIÈRE CULTURELLE,
entendu comme l'accès économique, physique,
géographique, temporel, symbolique ou intellectuel

LA LIBERTÉ DE CHOIX
DE SES APPARTENANCES
ET RÉFÉRENTS CULTURELS

LE DROIT AU MAINTIEN,
AU DÉVELOPPEMENT ET À LA PROMOTION
DES PATRIMOINES ET DES CULTURES

LA PARTICIPATION À LA CULTURE,
entendue comme la participation active à la vie
culturelle et aux pratiques culturelles

LE DROIT DE PARTICIPER À L'ÉLABORATION
ET À LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET
PROGRAMMES, ET À LA PRISE DE DÉCISIONS
PARTICULIÈRES EN MATIÈRE CULTURELLE



Nous avons choisi différents domaines d'activités du Centre culturel pour avoir une approche la plus globale possible. Les membres de l'équipe se sont réparti la tâche, chacun venant compléter avec son vécu, ses données froides.

Vous trouverez un résumé des auto-évaluation dans les ANNEXES (5 pages).
Celles-ci reprennent en synthèse les données par activités ou opérations culturelles.

Inauguration du Colombier (2019)



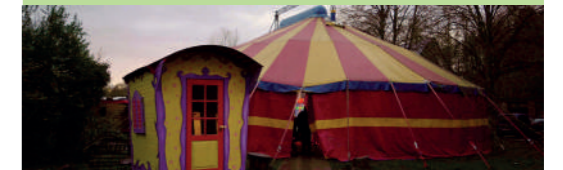
Stages (2020)



Journée d'Ouverture (2021)



Droits de l'Enfant (2021)



900 ans de l'Abbaye (2022)



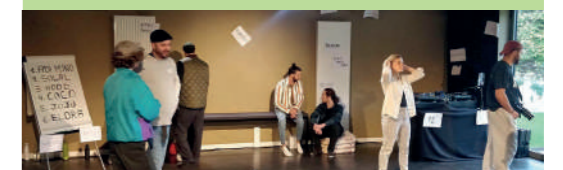
Atelier Impro Ados (2022)



Fête de la Musique (2023)



PECA (2023)



Pour 2024

Pour 2024, il est prévu d'analyser la diffusion du Centre culturel et la dynamique des expositions. La diffusion, car le lieu nommé le Studio, fonctionne depuis 2 ans et commence à trouver un rythme de croisière. D'autant que la salle Communale sera en travaux de mars 24 à 2025, et que la maison de village à Floriffoux servira pour les spectacles nécessitant une plus grande jauge. En ce qui concerne la dynamique des expositions, celle-ci évolue d'année en année, en tentant de responsabiliser de plus en plus les participants.

C'est bien là l'objet d'un petit Centre culturel, nous ne pouvons pas assurer une présence dans chaque discipline culturelle et développons donc une stratégie de transformation socio-culturelle avec les publics fréquentant le territoire de Floreffe.

Nous donnons accès à la culture via la diffusion, les stages, des ateliers, le peca, les aides services. Un maximum nous tentons de laisser

les groupes autonomes ou de les autonomiser afin de pouvoir nous consacrer à un maximum de demandes culturelles.

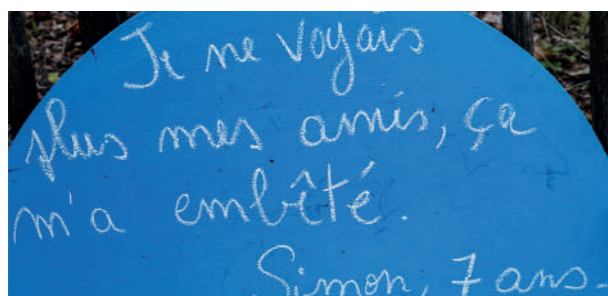
Enfin, par rapport aux droits culturels, nous avons pu constater que la crise sanitaire a montré à quel point la culture était essentiel pour les Floreffois. Nous avons récolté leurs témoignages entre les vagues de covid.

2.2 Impacts de l'action culturelle

On commence seulement à mesurer l'impact de la crise sanitaire et celle de la crise socio-économique qui la suit. Le public continue à répondre présent mais nous sentons une différence dans l'approche culturelle. Les réservations sont plus aléatoires, les personnes ne veulent plus se sentir coincées, les demandes de soutien sont plus exigeantes, la patience est plus complexe.

Vous le lirez plus loin, la jeunesse et en particulier l'adolescence est encore plus volatile qu'avant.

Face à ces constats, le Centre culturel s'adapte et cherche des nouvelles stratégies en impliquant les membres du Conseil d'Orientation mais aussi le CA/OA et les citoyens.



Tournée déconfinée 2020

Enjeu PATRIMOINE

En ce qui concerne l'enjeu Patrimoine, nous avons constaté que le Patrimoine naturel est bien mis en valeur et développé au sein de la Commune de Floreffe. Cependant, même si nous l'avons fait vivre et le faisons vivre à travers les fêtes de la musique, le 900°, les activités dans le Parc. Nous ne trouvons pas que cela fasse réellement partie d'un enjeu à proprement parler pour le futur contrat programme. Nous le garderons pour aller nourrir les autres enjeux et poursuivrons la valorisation de celui-ci à travers nos différentes actions. Les membres du CO ont avalisé et fait le même constat. Nous continuerons à « utiliser » le Patrimoine, pour faire vivre la culture et par là le valoriser tant le patrimoine bâti que naturelle ou autre.

Enjeu JEUNESSE

En ce qui concerne l'enjeu Jeunesse, différents outils et méthodes ont été testés pendant la durée de ce contrat programme. Nous avons beaucoup collaboré avec une Organisation de Jeunesse Ego-logique afin de vérifier régulièrement notre impact culturel sur les jeunes floreffois. Une journée Ado a particulièrement bien fonctionné en juin 2022. Ceux-ci nous ont fait part de quelques pistes de réflexions ou d'actions à envisager.



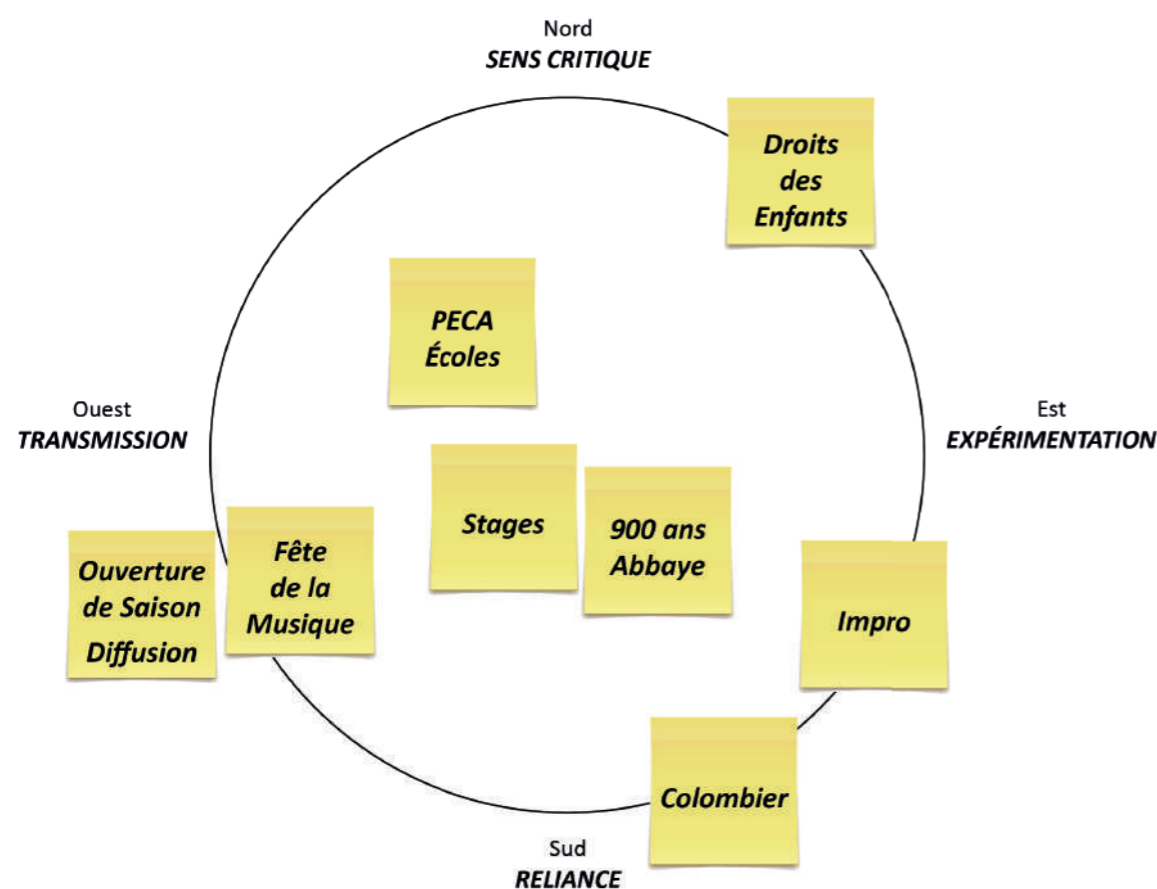
Notre Centre culturel a développé différentes approches et évalué nos atouts, faiblesses et opportunités dans le domaine de la jeunesse. Vous lirez plus loin les conclusions. Les constats chez les plus jeunes (4 à 12 ans) sont très positifs, la fréquentation de nos stages est toujours très bonne, la participation aux ateliers organisés par nous ou nos partenaires est bonne et les relations avec les écoles dans le cadre des diffusions scolaires ou des projets plus spécifiques sont exceptionnels.

Nous avons développé également une opération culturelle autour des droits de l'enfant avec nos partenaires culturelles de la Basse Sambre. Cette opération permet de développer une philosophie des droits culturels non seulement à Floreffe mais aussi sur le territoire élargi de la Basse-Sambre. Les impacts sont évalués avec les enfants, les partenaires, les pouvoirs subsidiant afin d'améliorer d'année en année, l'accès à la culture pour les plus jeunes.



2.3 Boussole des potentialités citoyennes

Pour synthétiser cette partie d'auto-évaluation, nous avons fait un travail avec le Conseil d'Orientation en leur proposant une analyse selon la boussole des potentialités citoyennes pour replacer les 8 activités de l'auto-évaluation du CCF. Pour rappel, nous avons placé la capacité critique au Nord, la capacité de reliance au Sud, la transmission à l'Ouest et l'expérimentation à l'Est.



Le débat en CO fut très intéressant car il permettait aux membres du CO de s'appropriier pleinement les activités du Centre culturel et d'avoir un regard critique sur celles-ci :

Au **Nord**, on constate que nous n'avons pas beaucoup d'activités spécifiques permettant de développer la capacité critique.

Cependant, les membres du CO relatent que nos activités, bien que située plus au **Sud** permettent de développer l'esprit critique, même si cela n'est pas leur fonction première. Cela nous permet de ne pas être trop frontal.

À l'**Ouest**, la transmission est un des axes bien pris en charge par notre Centre culturel avec par exemple les stages que nous tentons de faire évoluer vers l'expérimentation à l'**Est**.

Ces stages ne sont à priori pas dans l'aspect développement de la capacité critique de nos jeunes. Cependant, les stages comme d'autres ateliers (Impro, etc) développent des capacités de comprendre le monde qui les entourent et permettent un premier accès à la culture.

Le Conseil d'Orientation a également émis des suggestions pour développer par exemple des conférences gesticulées qui serait plus au **Nord-Ouest** ou des Scènes ouvertes, également dans l'expérimentation.

Chapitre 3. Analyse Partagée



3.1 L'Analyse Partagée, c'est quoi ?

Rappel théorique

Le Centre culturel met en œuvre une démarche qui permet de faire émerger, au moyen d'un processus participatif, les enjeux prioritaires de société au départ d'une analyse partagée du territoire d'implantation ainsi que de l'autoévaluation d'actions culturelles antérieures.

En 2023, nous avons lancé un appel à une dizaine de partenaires locaux ou régionaux, proche de la culture afin de récolter des témoignages, analyses, sentiments sur notre territoire d'action. Cfr. ANNEXE 5.

Nous avons été et nous sommes toujours à l'écoute des demandes, des souhaits des citoyens et des associations locales afin de répondre aux demandes culturelles.

L'idée étant de nous inspirer de toutes ces données afin de construire les futurs enjeux du Centre culturel de Floreffe pour la période 2026-2030. Par-là, nous désirons poursuivre le processus de consultation et son intégration dans les opérations culturelles de façon créative et parfois subjective.

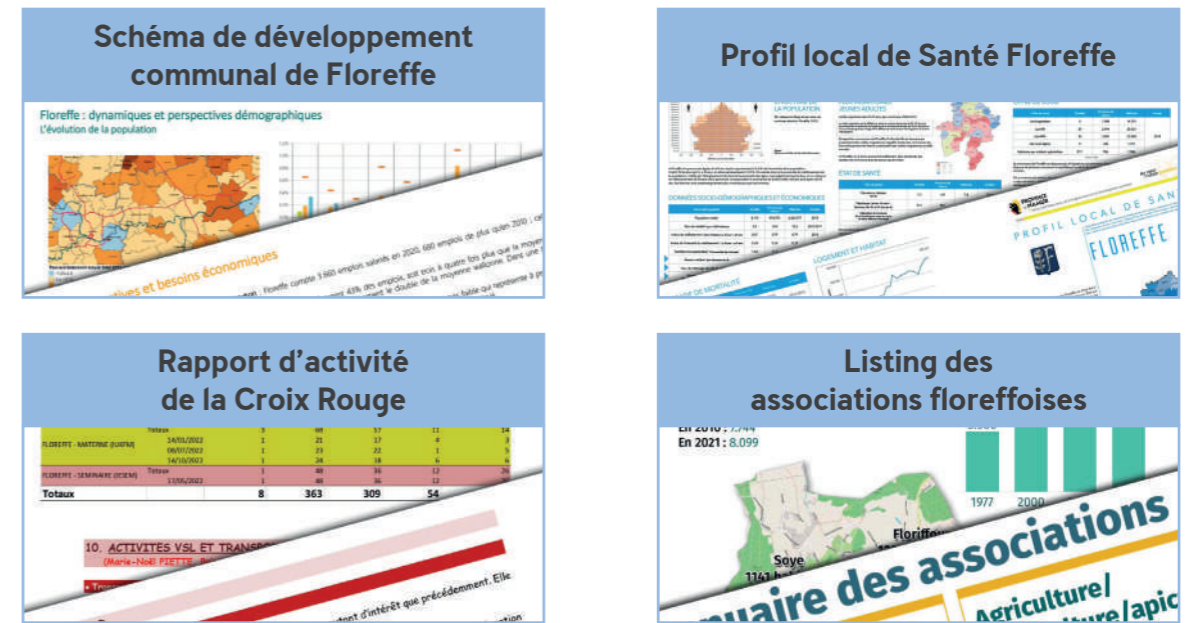
Méthodologie

Depuis 2019, nous avons régulièrement consulté la population et avons été attentifs aux enjeux de société qui ont traversé Floreffe.

Nous avons contacté nos partenaires locaux et régionaux, citons sans exhaustivité, la bibliothèque et l'ATL, nos voisins directs. La Commune de Floreffe et ses différents services, le Plan de cohésion sociale du CPAS. La croix rouge local et les services provinciaux ont complété nos bases de données. Nous avons également régulièrement pris la température des sentiments des Floreffois via différents médias (enquêtes, ressentis, travaux de fin d'étude).

Ce sont près de 400 pages de données qui résultent de cette analyse.

Données FROIDES



Données CHAUDES



A travers toutes les données récoltées tout au long du processus, nous nous sommes interrogés toujours avec l'aide du CESEP, sur ce que nous cherchions à savoir. Vous trouverez ci-dessous 3 parties détaillées de notre analyse partagée :

- > Synthèse des données froides
- > Synthèse des données chaudes
- > Point développé plus spécifiquement : l'enquête

3.2 Synthèse des données froides

Pour chacun des documents consultés, voici ce que nous en avons retiré en substance.

Schéma de développement communal de Floreffe (245 pages)

Démographie : On constate un vieillissement voir un survieillissement de la population notamment à partir de 2030.

Les migrations sont les résultats de l'attractivité de la Commune qui peut être renforcée par une augmentation de l'offre en logements mais aussi par la création de services. > Page 67

Un tableau à la page 111 reprend bien les besoins spécifiques par classe d'âge qui actuellement sont rencontrés mais devront évoluer sur le long terme.

Classe d'âge	Type de besoin	Dans quelle mesure le besoin est/sera-t-il rencontré ?		
		A l'heure actuelle	A l'horizon 2030	A l'horizon 2040
0 – 2 ans	Accueil pré-scolaire : crèches, accueillantes... Consultation ONE, pédiatrie.			
3 – 11 ans	Enseignement fondamental. Accueil extra-scolaire. Activités extra-scolaires.			
12 – 18 ans	Enseignement secondaire. Activités extra-scolaires : sport, culture, maison de jeunes, mouvement de jeunesse...			
19 – 29 ans	Enseignement supérieur. Emplois. Logement adapté (locatif ou acquisitif accessible). Activités et services spécifiques : loisirs, sport, culture.			
30 – 59 ans	Emplois. Activités et services tous publics : sport, culture, loisirs, formation continue...			
60 – 79 ans	Activités et services adaptés : culture, associatif... Adaptation des logements, de l'espace public.			
80 ans et +	Maison de repos MR/MRS. Alternatives en services résidentiels. Offre de services permettant le maintien à domicile. Soins de santé.			

Indicateur ISADF : L'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux montre que Floreffe présente une situation plus favorable que la moyenne wallonne. Si tous les indicateurs traduisent une situation socio-économique globalement très favorable de la population floreffoise, il faut toutefois ne pas oublier l'existence de situations de précarité. > Page 97

Vie associative culturelle : Floreffe bénéficie d'une dynamique associative importante notamment en matière culturelle : on compte une trentaine d'associations actives dans différents domaines (patrimoine, folklore, nature, ...) L'entité compte également 8 comités de quartier. > Page 108

Besoin de mobilité : En dehors du centre de Floreffe, les zones d'habitat étalées ne permettent pas d'assurer un réseau de transports publics attractif. Seule la liaison vers Namur est intéressante et la présence de 2 gares est une belle opportunité. > Page 167

Profil local de Santé Floreffe (2 pages)

Espérance de vie : Elle est supérieure à la moyenne de la Province et de la Wallonie pour Floreffe tant pour les hommes que pour les femmes.

Logement et Habitat : On note que Floreffe compte 4 logements sociaux sur son territoire et que le prix des maisons a augmenté de 207% entre 1997 et 2017.

Densité de population : 87% du territoire est recouvert de surfaces non bâties (terres agricoles, pâtures, bois)

Structure de la Population : On observe une baisse de la fécondité.

Flux migratoires : Il y a plus de jeunes qui quittent la commune que de jeunes qui arrivent.

Rapport d'activités de la Croix Rouge (11 pages)

Dans ce dossier, on peut lire que l'isolement des populations est en hausse, que le thème des migrations est un sujet de préoccupation de la Croix rouge qui organise d'ailleurs chaque année à la fin décembre une journée solidaire et interculturelle, très appréciée. La Croix rouge de Floreffe organise aussi des transports et donne les chiffres pour 2022 du nombre de personnes différentes transportées qui est de 122.

Listing des associations floreffoises (73 pages)

Cette revue témoigne de la richesse de la vie associative locale et permet de voir la diversité des champs concernés par celles-ci. On constate que le Centre Culturel occupe une place importante au niveau culturel et c'est pourquoi elle est régulièrement sollicitée par les associations locales.

Certains documents se trouvent dans la partie ANNEXES. D'autres, compte tenu de leur volume, sont disponibles sur demande.

3.3 Synthèse des données chaudes

Recherche des besoins des jeunes Floreffois (38 pages)

Cette recherche avait pour titre Donne Ta Voix et a été réalisée par la chef de projet du PCS qui réalisait son master en ingénierie et action sociale. Elle concernait les jeunes entre 13 et 25 ans en lien avec le territoire. Sa particularité est qu'elle a été réalisée pendant la crise sanitaire. Une typologie des besoins des jeunes de 13 à 17 ans a été réalisée.



Les enquêtes réalisées mettent en évidence l'importance de la famille pour les jeunes. « Plus précisément, l'environnement familial, la disponibilité, l'écoute des parents, et l'amour, sont des éléments essentiels dans la vie des jeunes. » Sur la mobilisation de la jeunesse qui s'est avérée très compliquée dans le cadre la recherche, voici ce que l'auteure en conclut : « La mobilisation a autant été un frein qu'une donnée cruciale car elle corrobore les résultats de la recherche en rendant compte de ce besoin des jeunes de vivre le moment présent, de penser à leur bien-être, de sortir de cette pression qu'ils subissent aujourd'hui au niveau scolaire. » > Page 19

Sur la temporalité, le décalage entre le jeune et l'école et le jeune et le politique crée de la distance entre le jeune et les institutions. « Ce décalage fait ressentir au jeune que sa parole est peu prise en compte finalement. » > Page 20

Enfin sur le langage, « il y a souvent un décalage au niveau du langage entre les jeunes et les adultes, ... » « Les jeunes nous conseillent de travailler avec d'autres jeunes en collaboration, afin de pallier ces difficultés de communication ». > Page 22



De quoi, je rêve pour Franière ou près de chez moi (1 page)

Le mercredi 29 juin 2022, le Centre culturel a organisé la Journée des Ados au sein du parc du Centre Culturel. Ce projet visait à rassembler les jeunes de divers horizons afin qu'ils puissent se rencontrer autour d'activités libres : skate-park (Monkey Ride), graffiti (Kahef), expression libre (Ego-logique), et un match d'impro ados. Dans la visée de notre enjeu jeunesse, le sous-groupe de réflexion du CO a estimé qu'il serait pertinent de programmer un évènement exclusivement réservé aux ados, un moment sans prise de tête et convivial – un barbecue était offert pour l'occasion. Cette journée a montré de bons résultats en termes de fréquentation (entre 30 et 40 ados) mais surtout en termes d'échanges : les jeunes du skate sont venus voir le match d'impro, etc. Seul bémol, la météo orageuse nous a obligé à déplacer cette journée initialement prévue le vendredi 24 juin, ce qui a sans doute eut un impact négatif sur la fréquentation. Vous trouverez les résultats dans un tableau Excell en ANNEXE.

Enquêtes après Pie Tshibanda & Jean-Luc Piraux (5 pages - cfr ANNEXES)

Dans le cadre de la diffusion et en temps de crise sanitaire, nous avons pris la température de notre public. Une dizaine de réponses nous donnaient quelques éléments aux questions suivantes :

- 1° Comment avez-vous eu connaissance du spectacle de ce soir ?
- 2° Avez-vous déjà participé à une des activités du Centre Culturel ? Lesquels ?
- 3° Comment allez-vous culturellement ? Si vous voulez vous pouvez préciser avant le spectacle et après ?
- 4° Qu'avez-vous pensé de la pièce de ce soir ?
- 5° Autres commentaires, questions, souhaits

Les réponses confirment le sentiment général à l'époque du manque de contacts sociaux, de sorties, de rencontres, d'émotions, ...

Témoignages de la Tournée déconfinée 2020 (18 photos)

Entre 2 confinements, nous avons pu développer une opération culturelle d'envergure grâce à l'appui de la cellule culture de la Province de Namur et des compagnies de théâtre action.

L'objectif de la Tournée dans les grandes lignes était d'offrir un rendez-vous artistique et citoyen. Ce rendez-vous avait la volonté de recréer du lien en proposant des prestations artistiques, gratuitement !

A Floreffe, cet évènement du 22 août a rassemblé 200 personnes dans notre somptueux parc de Franière. Les habitants du quartier se sont retrouvés le temps d'un après-midi pour vivre la culture.

Un savant mélange de différents arts scéniques, de démocratie culturelle et de démocratisation de la culture ont marqué les esprits.



Les citoyens ont pu exprimer leurs sentiments, leurs vécus. Nous avons mis en place différentes formes artistiques qui ont facilité les expressions multiples. Cela nous a permis de constater l'importance du lien entre les citoyens, de pouvoir sortir de sa bulle, d'aller à la rencontre de l'autre, des autres pour vivre des émotions. La Culture et le Centre culturel de Floreffe doivent permettre à ce droit culturel d'exister.

Attrape-Rêves à Espéranzah! 2019 (383 jeunes de 10 à 35 ans - cfr ANNEXES)

Afin d'amorcer un axe défendu dans notre dossier de reconnaissance, à savoir travailler l'esprit créatif et critique des jeunes (des ados en particulier), nous avons, avec l'asbl Ego-Logique, Espéranzah! et ASMAE, co-organisé un projet lors du Festival Espéranzah! : le « Village des ados », en référence au « Village des enfants », déjà ouvert sur le festival depuis plusieurs années.

L'asbl Ego-Logique a proposé de créer, pour l'édition 2019, un attrape-rêve mobile où les jeunes accrochaient leurs souhaits, leurs rêves pour l'avenir. Après récolte, nous avons synthétisé les bandelettes recueillies en les classant par thématiques afin d'en tirer quelques enseignements.

L'asbl ASMAE, quant à elle, a pris en charge la réalisation de capsules vidéo, avec l'aide d'un professeur et de jeunes photographes volontaires de l'IATA. Tout le week-end, ils ont interrogé les jeunes festivaliers sur leurs rêves d'avenir et posté sur Instagram le résultat de leur travail après montage. L'ASBL Asmaé a également tenu un stand de sérigraphie lors du festival.

Vous trouverez en annexe les 383 rêves récoltés mis par thématique (Valeurs, Environnement, Monde, Travail, Voyage, Spiritualité, Organisation festival, Personnel, Santé).

L'Attrape-Rêve, a été un succès en terme de quantité de réponses des jeunes. Les réponses étant fort disparates, nous n'avons pas pu tirer de conclusions. Nous avons donc élaboré quelques pistes avec nos partenaires, comme de travailler avec eux leur créativité tout au long de l'année lors d'ateliers ou la création d'une commission consultative des jeunes.



3.4 Enquête réalisée au printemps 2023

Au départ de toutes les données récoltées tout au long du processus, nous nous sommes interrogés, toujours avec l'aide du CESEP, sur ce que nous cherchions à savoir, pour enrichir et élargir notre vision de ce qui anime la population et des problématiques qui traversent notre territoire communal.

Nous vous présentons un résumé des résultats de l'enquête ci-dessous.

Que voulions-nous savoir ?

Des choses qui nous intéressent, nous, professionnels du Centre culturel

Qui rejoignent le vécu des habitants

Que nous ne savons pas encore

Qu'on ne peut deviner

Qui vont nous surprendre...

Nous avons présenté nos réflexions et questionnement au Conseil d'Orientation et à la suite de leurs remarques, nous avons posé **6 questions aux Floreffois** :

1. Quel est votre village : Floreffe, Franière, Soye, Floriffoux, Buzet, .. ?
2. Quel est votre année de naissance ?
3. **Racontez ce qui vous a particulièrement ému/ touché ces temps-ci dans votre vie ?**
4. **Racontez ce qui vous a rendu le ou la plus fière cette dernière semaine ?**
5. **Comment occupez-vous vos temps libres ? Quel évènement vous fait sortir de chez vous ?**
6. *Question Subsidaire pour les ADOS (12-25 ans)*
Si tu pouvais mettre en place quelque chose ou organiser un évènement pour les jeunes de Floreffe, que ferais-tu en priorité ?

Idéalement, l'Analyse Partagée doit nous permettre d'entrer en dialogue avec ce que la population vit et a à nous dire. Nous avons donc formulé les questions à poser pour inviter les gens à nous parler, nous raconter.



Comment s'est déroulé la diffusion du questionnaire ?

Nous avons diffusé via les réseaux informatiques, newsletter, Facebook, site internet. Également, nous sommes partis à la rencontre des floreffois lors des spectacles du Centre culturel, lors du petit déjeuner organisé conjointement avec le Plan de Cohésion Sociale, lors des ateliers impro et des ateliers du savoir et enfin via le Séminaire de Floreffe, grâce à un membre du Conseil d'Orientation.

Nous constatons qu'il est difficile de se concentrer sur le questionnaire lors de nos propres évènements. Peu de disponibilité d'esprit, peu de temps pour parler en dehors du questionnaire.

Remarquons aussi la distinction qu'il y a entre un public qui fréquente notre territoire (notion de territoire d'action) et un public qui habite notre territoire (notion de territoire d'implantation). Un centre culturel doit toucher tout son territoire d'implantation (le plus possible) et peut élargir son action à d'autres publics/territoires (d'action).

Dans le questionnaire, presque la moitié des personnes interrogées n'habitent pas Floreffe mais fréquentent le territoire.

(Séminaire, spectacle, ...). Ceci est dû à la situation géographique et l'implantation d'une institution telle que le Séminaire de Floreffe.

Nous décidons que notre action concerne le territoire d'action et donc peu importe où habitent les citoyens, s'ils fréquentent nos activités et participent à la culture, nous pouvons prendre en compte leurs avis. Nous restons bien évidemment attachés à répondre aux Floreffois, le plus possible.

Autre remarque, dans les faits, les gens ont rarement raconté en détail lorsque nous avons posé les questions, car ce questionnaire distribué en virtuel ne permettait pas de réel temps de mise en confiance. Les réponses sont généralement très brèves et peu détaillées.

Pour faciliter le traitement des 152 questionnaires, nous avons établi des catégories, selon les questions avec plus ou moins de facilité et de pertinence.

Question n°3 & Question n°4

Racontez ce qui vous a particulièrement ému/ touché ces temps-ci dans votre vie ?

Racontez ce qui vous a rendu le ou la plus fière cette dernière semaine ?

Les questions de ce qui émeut les Floreffois et les rend fiers avaient pour objectif de capter les valeurs de la population. Ceci pour voir si on était aligné et si on pouvait les intégrer dans la manière de concevoir nos activités. Les 2 premières questions mettent en valeur une forte présence de la famille et du cercle restreint (amis, petit ami, etc). Idem pour ce qui rend fier, car plusieurs réponses marquent la fierté envers un membre de la famille. Les réponses qui concernent l'actualité montrent des valeurs humanistes et d'empathie. L'autre grand point concerne la réussite personnelle (école, profession, sport), à noter que la réussite personnelle niveau culturel est peu représentée.

Conclusions :

On constate une présence forte des valeurs autour de la famille avec le besoin d'être ensemble. Ce qui pourrait être un frein aux sorties culturelles non adaptées à toute la famille mais aussi à l'ouverture sur le monde extérieur (cohésion sociale / participation collective). Une piste à détailler : Proposer des événements accessibles à toute la famille et où les familles peuvent se rencontrer (fêtes conviviales et/ou programmation en journée le weekend par exemple).

Autre constat la faible représentation de la culture dans la réalisation personnelle. Ceci est peut-être lié aux suites de la crise sanitaire

(où la culture n'a pas été jugée essentielle) ou à la période (la méthodologie) de notre enquête. Une des pistes serait éventuellement d'augmenter le nombre d'ateliers (mais compliqué pour le Centre culturel de Floreffe, de faire plus). Une autre piste déjà évoquée en CO serait de faire évoluer et valoriser les pratiques artistiques (concours talent, focus sur les artistes locaux, ...). Enfin, l'enquête n'a pas permis de mettre en lumière les émotions que la culture et les activités du Centre culturel procuraient mais d'autres témoignages en font part par ailleurs.

Question n°5

**Comment occupez-vous vos temps libres ?
Quel événement vous fait sortir de chez vous ?**

La question sur les habitudes de sorties et sur le temps libre avait pour objectif de saisir les intérêts de la population mais aussi peut-être leurs habitudes de vie pour s'adapter ou non à leur réalité – expliquer notamment le phénomène qui nous préoccupe : le fait que les salles ne se remplissent pas facilement. Le questionnaire met en valeur 3 secteurs pour les sorties : culture (expo, théâtre, festival), nature (promenade, sport) et famille et amis (cercles restreint).

Par rapport au lieu de déplacement, Namur est cité plusieurs fois mais uniquement pour le travail ou la fête – pas spécialement pour les sorties culturelles, sorties qui se font en groupe.

Les publics les plus jeunes citent également le jeu vidéo ou jeux de société, comme temps libre et que ce qui rythme leur vie est l'école comme une activité encadrée. Nous avons aussi constaté que les 2 mouvements de jeunesse de Floreffe, le Patro et les Scouts sont fortement appréciés.

Cependant à noter l'absence de réponse au sujet des applications et réseaux sociaux.

Nous aurions aimé connaître les créneaux horaires des temps libres des floreffois, cette question n'a pu être rencontrée à travers notre questionnaire.

Enfin sur la gratuité, nous faisons déjà la remarque que le Centre Culturel de Floreffe est très attentif aux coûts des activités proposées. Nous tentons de garder une politique tarifaire respectueuse de chacun, tant des publics précarisés, familles nombreuses, personnes âgées, que des artistes ou animateurs. Trois fois par an, nous organisons des activités ouvertes à tous, les fêtes de la Musique et la fête populaire dans le parc de Franière et la parade de Carnaval.

Question n°6 - Question subsidiaire pour les ADOS (12-25 ans)

Si tu pouvais mettre en place quelque chose ou organiser un événement pour les jeunes de Floreffe, que ferais-tu en priorité ?

La question subsidiaire pour les ados avait pour objectif de comprendre leurs intérêts et ce qui nous permettrait de les valoriser. Les réponses sont très souvent la fête et les voyages, tous deux synonymes d'évasion.

Ensuite, au niveau des infrastructures le Skate-park revient plusieurs fois pour faire du skate mais aussi des sauts à vélo. Des lieux de rencontres, espace pour se poser sont aussi une demande des jeunes.

Les demandes d'activités pour apprendre ou visant l'autonomie sont citées comme étonnamment aussi l'éducation sexuelle ainsi que le concours de talent qui apparaissent quelques fois.

Enfin, terminons sur la mobilité des jeunes qui touche aussi nous l'avons entendu par ailleurs, les aînés. Un exemple avec l'idée de bus, toutes les heures dans tous les villages ou un autre exemple avec l'envie de bouger (voyages, sorties à l'étranger). Nous en parlons dans le chapitre suivant sur les enjeux.

Chapitre 4. Enjeux



4.1 Méthodologie pour la définition des enjeux

Comment définir les nouveaux enjeux avec les matières récoltées dans la partie auto-évaluation et la partie analyse partagée ? Sans oublier de repartir de nos anciens enjeux, pour voir s'ils étaient toujours d'actualité ou pas ?

Nous avons donc fait la synthèse de toute la matière accumulée depuis 2019 et nous avons pu constater que tout au long de ce processus ont émergé ou se sont confirmés des attentes, ambitions, paradoxes, manques, exigences, réussites.

Nous avons travaillé avec l'équipe et le Conseil d'Orientation pour arriver, en décembre 2023, à un moment de synthèse afin de vérifier mais surtout d'enrichir le processus des nouveaux enjeux.

En février 2024, nous avons eu une réunion de présentation avec le CO et le CA sur le processus global et sur l'effectivité du droit à la culture.

C'est avec toute cette matière que nous vous pouvons vous présenter nos nouveaux enjeux.

Rappelons encore que les enjeux doivent avoir une légitimité sociétale comme opérateur culturel, ils sont des défis, une mise que l'on est pas sûr de gagner.

Des enjeux naissent des opérations culturelles, opérations ciblées mais qui doivent aussi restées ouvertes aux opportunités.

Dans l'action Culturelle Générale du Centre Culturel de Floreffe, il y a...

1. Les missions et services culturels de base : diffusion (tout public, jeune public), aide service, stages et ateliers.

2. Le développement culturel territorial : opérations culturelles (projets, actions et activités reliées).

Attention, notre visée pour 2030 est loin, où étions nous, il y a 7 ans.... Où serons-nous dans 7 ans ?

Il faut que nos enjeux soient à la fois, valides, c'est-à-dire, ok pour le travail d'un Centre culturel et aussi réalistes par rapport à la taille de l'équipe, les finances, les infrastructures, la temporalité.

4.2 Relecture des enjeux précédents et perspectives pour un nouvel enjeu

ENJEU PATRIMOINE

Retour sur l'enjeu Patrimoine, qui était défini de la façon suivante : « valoriser et réinvestir les espaces du patrimoine culturel matériel et immatériel (historique, folklorique, symbolique, humain et naturel), afin de permettre aux habitants du territoire, anciens et nouveaux, de se les réapproprier et ainsi, renforcer le sentiment d'appartenance pour amplifier le plaisir de vivre ensemble ».

L'enjeu portait donc sur la réappropriation du patrimoine et du folklore pour en faire de réels lieux d'échanges, de rencontres, de transmission ou d'expérimentations.

Nous avons constaté que le patrimoine naturel est bien mis en valeur et développé au sein de la Commune de Floreffe. Cependant, même si nous le faisons vivre à travers les fêtes de la musique, le 900^e anniversaire de l'abbaye, les activités dans le Parc, nous ne trouvons pas que cela fasse réellement partie d'un enjeu à proprement parler pour le futur contrat programme. D'autres partenaires locaux remplissent cette mission mieux que nous. Il n'est donc pas intéressant de les concurrencer. Notre mission comme Centre culturel est de permettre à la population de ressentir, à l'occasion d'évènements, que nos lieux patrimoniaux font partie de notre culture locale.

Etant donné que le patrimoine floreffois est précieux, nous garderons cette dimension pour aller nourrir les autres enjeux et poursuivrons donc la valorisation de celui-ci à travers nos différentes actions.

Les membres du CO ont d'ailleurs appuyé la décision : « cela été bien senti, et on sentait que l'on forçait les choses avec cet enjeu ». Les membres du CA, quant à eux, ont questionné ce choix et l'ont validé en concluant que le rôle du Centre culturel est bien de favoriser l'expression des citoyens dans des lieux ou des contextes où le patrimoine est mis en valeur.



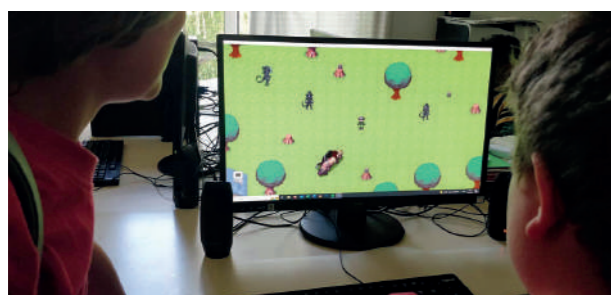
ENJEU JEUNESSE

Retour sur l'enjeu jeunesse, qui était défini de la façon suivante : « *Stimuler les échanges entre et avec les jeunes de l'entité, et les adolescents en particulier, afin de les rendre plus autonomes, acteurs responsables et construire, avec eux, un accès à la culture et leur garantir une liberté d'expression artistique.* »

Nous devons faire le constat que cet axe est bien rencontré pour ce qui concerne les jeunes mais nous rencontrons des difficultés concernant les adolescents. Nous ne pensons pas qu'il faille les « abandonner » au profit d'un autre groupe d'âge mais il faut partir des enfants et continuer à travailler avec eux quand ils grandissent pour construire des ponts et des passerelles.

De plus, nous n'avons pas les moyens humains actuellement de nous consacrer pleinement à cette tranche d'âge. Nous gardons cependant l'idée de travailler avec la jeunesse de façon générale et de voir comment formuler cet enjeu différemment.

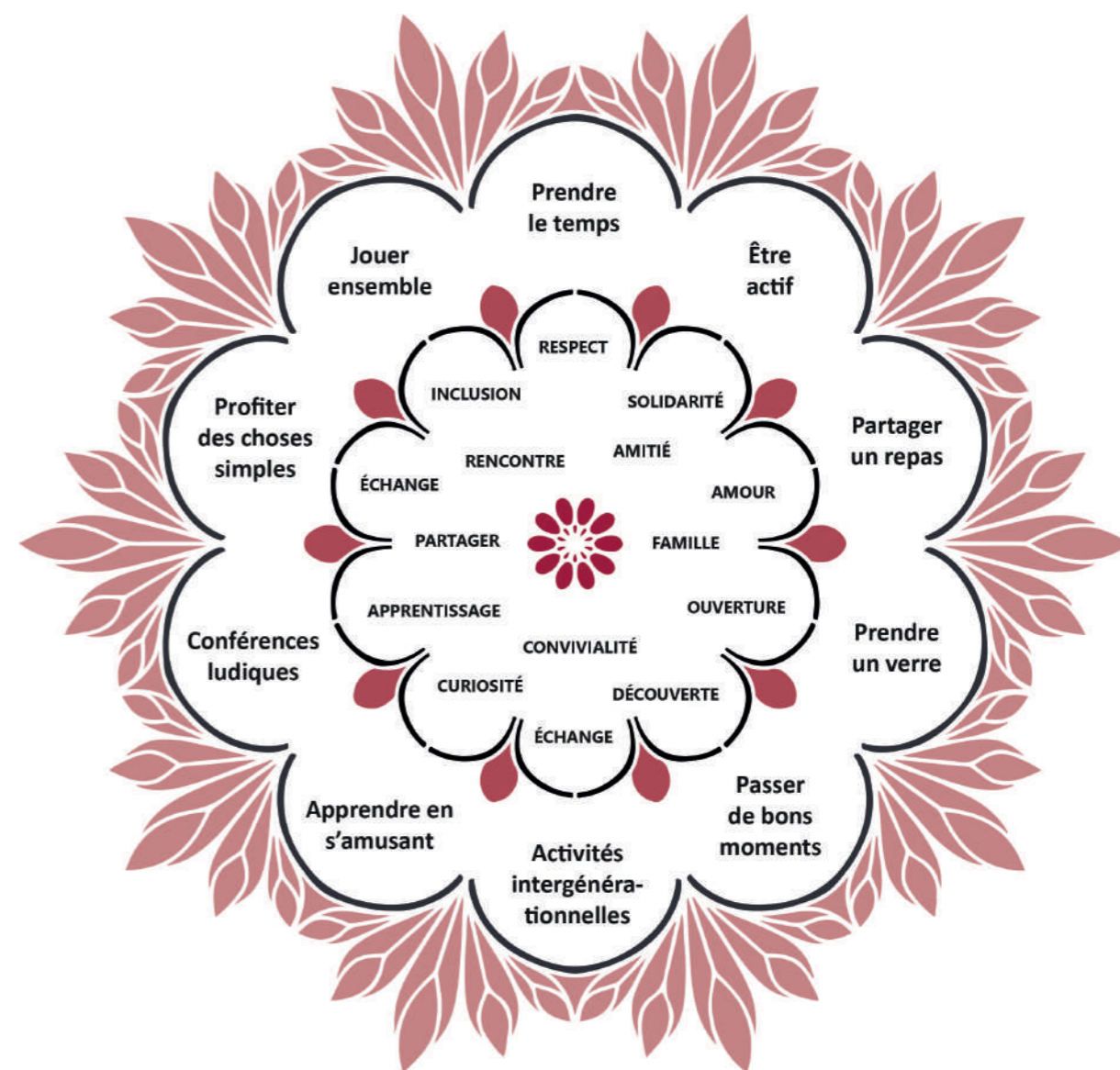
Nous ajoutons déjà qu'il y a un aspect lié aux différentes générations qui fait surface dans les différentes analyses : l'aspect intergénérationnel et famille pourrait compléter cet enjeu lié à un public cible. Il y a d'ailleurs la remarque d'un membre du CO : « *Certains parents sont contents lorsque leur enfant à 12 ans, d'enfin pouvoir vivre un peu plus pour eux plutôt que d'être taxi ou baby-sit* ».



NOUVEL ENJEU ?

Au vu des résultats d'analyses et d'auto-évaluation, nous proposons de travailler un nouvel enjeu.

Celui-ci tourne autour des valeurs soulevées, lors notamment d'une réunion de travail avec le CO et à travers les documents et ressentis de chacun. Nous remercions la Présidente du CO pour le travail autour d'un mandala holistique, réalisé à la fin de la séance de présentation à partir de toute la matière utile accumulée depuis 2019. Il reprend les valeurs qui transparaissent au sein du territoire, quelques pistes de stratégies et d'actions pour les atteindre. Les 2 cercles correspondent à ces dimensions : Valeurs et Actions.



4.3 Définition des enjeux pour 2026-2030

ENJEU # 1

« Être jeune ici aujourd'hui, et s'exprimer à travers la culture »

Les jeunes façonnent le territoire ici et maintenant. De leur expression à l'écoute active : c'est une transmission circulaire réciproque. Étant donné, les clivages entre générations, l'expertise acquise, les difficultés et l'évanescence de la période de l'adolescence, le Centre Culturel de Floreffe se donne cet enjeu de développement culturel territorial, et se met au défi de :

1. **Renforcer le dialogue** « d'égal à égal » avec les jeunes.
2. **Outiller les plus jeunes** pour décoder, comprendre, apprécier la culture et aller ouvrir les horizons pour les autres.
3. **Soutenir la construction de leurs identités** à partir de leur ressenti, leur vécu.
4. **Favoriser leur expression**, leur prise de conscience de la place importante qu'ils ont dans la société.
5. **Favoriser la transmission** entre les générations.



Ceci afin que les futures générations soient les graines d'une société ouverte et tolérante envers les autres, avide de vivre et promouvoir la culture sous ses différentes formes, expressions. Nous sommes tous des passeurs d'expériences. Semer, récolter, recycler = une culture permanente qui enrichit, transforme et se vit de saisons en saisons.

Notre objectif est d'être particulièrement attentifs à garder le contact avec les enfants qui sont venus chez nous et qui arrivent à l'adolescence : en faisant d'eux des ambassadeurs de nos propositions auprès d'autres enfants plus jeunes, en gardant le contact avec eux, en confiance, pour qu'ils nous disent comment ils voient le monde, leur propre vie, le territoire de Floreffe ; et ainsi toucher, peu à peu, d'autres ados malgré la difficulté d'accès à cette partie de la population.



STRATÉGIES

Nous voulons poursuivre le travail mis en route, non seulement depuis 2019 mais aussi depuis la naissance du Centre Culturel de Floreffe. En effet, c'est un véritable travail de fourmi que notre Centre culturel a mis en place, principalement via son animatrice dont la spécialité est la jeunesse. Les liens avec les écoles sont un modèle de collaboration dans la région. Via la diffusion scolaire (et aussi via ce service prêt en classe de la bibliothèque, qui renforce ces liens), les relations avec les écoles sont efficaces et permettent aux enfants de l'entité de découvrir la culture et de la pratiquer. Les stages sont une autre façon de faire vivre la culture aux plus jeunes et ceux-ci sont chaque fois pris d'assaut par les parents.

Les impacts du Centre culturel au niveau des plus jeunes sont donc larges, tant dans la transmission de la culture que dans l'expérimentation culturelle.

Un projet qui nous tient à cœur et symbolise notre volonté de développer les droits culturels chez les plus jeunes, c'est le laboratoire créatif. Un atelier qui met l'accent sur la participation à la culture, entendue comme la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles.

LABORATOIRE CRÉATIF

Notre Laboratoire Créatif Citoyen est un atelier régulier, en partenariat avec Ego-Logique et l'Accueil Temps Libre, pour poursuivre la dynamique de nos stages. Véritable lieu d'expression libre, de rencontre et de créativité, le laboratoire créatif favorise la prise de parole et le développement des idées en mettant l'enfant au centre du projet. L'accessibilité est également un enjeu que le CCF désire rencontrer en mettant à disposition un endroit d'expression libre à destination d'un maximum de jeunes. Nous avons donc réfléchi et pensé que les écoles ou les garderies des écoles étaient un lieu à investiguer afin de toucher un maximum d'enfant de toutes origines, classes sociales.

L'idée pour la période 2026 à 2030, c'est de poursuivre la dynamique des Labos créatifs en tentant de poursuivre l'expérience 6-12 ans à la tranche d'âge 12- 15 ans. Nous développerons ce point dans les opérations culturelles.

ENJEU # 2

« Partager les plaisirs de la culture, en famille et entre amis. »

Cet enjeu est né de nos autoévaluations et analyses partagées décrites ci avant. Nous le formulons comme ceci : « Vu le désir collectif d'un retour aux sources en partageant avec la famille nos besoins essentiels et le risque de repli sur soi qui l'accompagne, nous pensons que la culture est un levier pour proposer, favoriser des échanges, des rencontres entre les personnes qui partagent la même envie de chaleur humaine et de rassemblement »



Les familles vivent ici et maintenant, la culture est pour eux une respiration dans le tourbillon de la vie moderne. Être ensemble, partager, s'entraider, passer du temps de qualité avec ceux que l'on aime et celles que l'on rencontrera sont les valeurs auxquelles, elles adhèrent.

Etant donné, cette envie exprimée de se retrouver qui traduit l'importance de la valeur famille et celle de l'amitié ;

Etant donné, une société où le repli sur soi, l'exclusion, l'individualisme (décrit dans l'Analyse Partagée sous forme de performance) débouche sur une société clivante ;

Le Centre culturel souhaite, enrichir, renforcer, dynamiser les moments familiaux et amicaux autour d'activités culturelles. Ce défi sera de tableur sur la valorisation des bons moments familiaux, amicaux mais aussi de créer de nouveaux moments qui enrichissent culturellement et ouvrent sur le monde, sur des nouvelles rencontres, au lieu du repli sur soi. A remanier

La convivialité, le partage d'expérience en famille permettra potentiellement des rencontres autour de découvertes culturelles.

Si d'autres partenaires ou organisations à finalité plus sociale sont déjà en place, le Centre culturel travaillera sur les aspects culturels. Il sera attentif aux différents freins possibles, à savoir :

La tendance au repli sur soi est forte, et bien compréhensible en période de crise ;

L'aspiration des habitants à des loisirs pour « juste souffler et se détendre » est légitime et se comprend aujourd'hui ;

Un agenda familial fort sollicité pour encore y intégrer des activités socioculturelles.

STRATÉGIES

Les stratégies prévues à ce stade sont de s'appuyer sur 3 événements qui sont déjà de potentiels vecteurs culturels afin de rencontrer ce nouvel enjeu. Ces 3 exemples de moments de rassemblements seront le point de départ des futures opérations culturelles. D'autres opérations culturelles et d'autres actions seront prévues en fonction des réalités vécues dans la vie du Centre culturel.

La **parade de carnaval** réalisée à la fin du stage de printemps, celle-ci se veut un moment rassembleur pour les familles et les villageois. Nous travaillons la semaine avec les enfants en stage à la création de celle-ci (à l'image de la Zinneke ou autres carnivals). Les parents sont invités à nous rejoindre pour le moment phare du vendredi après-midi, où petits et grands défilent dans les rues.

Les **fêtes de la musique** réinventées à Floreffe depuis 2022, sont aussi les prémices de ces moments de rencontre entre des publics familiaux et amicaux. Nous serons attentifs à développer ces fêtes en fonction des enjeux cités ci-dessus.

Enfin, la **fête de fin de stage dans le parc** de Franière, à la fin du mois d'août, est aussi un moment clé de ce nouvel enjeu. À la suite de la tournée déconfinée, lancée avec l'appui et le dynamisme de la Province de Namur en pleine période de crise sanitaire, nous avons construit une fête à destination de tous. Cette fête qui se faisait habituellement à la fin des stages d'été a été développée et enrichie par tout une série d'activités culturelles. Les peintres sont venus exposer dans le parc, le théâtre de rue s'est invité, la musique a pris sa place et enfin, point de départ de la manifestation, les enfants ont présenté les résultats de leur stage créatif d'été.



Il faut tout un village pour élever un enfant - proverbe africain.

« Vive l'accès ! »

À noter et souligner que nous gardons toujours en tête l'accès pour tous à la culture et si nous n'en faisons pas un enjeu spécifique, il reste en filigrane et présent dans nos futures opérations culturelles.

Nous faisons ici aussi le lien avec les droits culturels et particulièrement l'accès à la culture et à l'information en matière culturelle, entendu comme l'accès notamment économique, physique, géographique, temporel, symbolique ou intellectuel.

C'est le droit culturel le plus « basique » mais nous souhaitons insister car nous savons qu'il n'est pas pour autant acquis et que si, nous ne nous en occupons pas spécifiquement, les citoyens privés de cet accès, n'auront pas non plus de possibilité de jouir des autres droits culturels.

Sur l'aspect économique, nous gardons et utilisons du mieux possible, la pratique des articles 27 tant pour les aspects diffusion que pour l'accessibilité à nos stages. Les 3 événements cités plus haut sont actuellement libre d'accès, si pour certains nous envisageons de faire payer au prix libre et conscient, ils sont tous les 3 gratuits.

Sur l'aspect symbolique, le Centre culturel tente et va accentuer la démarche d'ouvrir des lieux culturels aux floreffois. Cela paraît évident mais certains citoyens ne se sentent pas légitime d'entrer dans une salle de spectacle ou dans un parc. Par les fêtes de la musique, des fêtes populaires de fin de stage ou une parade de carnaval, le Centre culturel se donne comme mission d'ouvrir la Culture au plus grand nombre. Les 3 événements ci-dessus sont conçus pour attirer les personnes éloignée de la culture et leur donner accès au reste de nos programmations.

Lors de la séance conjointe CA/CO, les membres ont souhaité ajouter une réflexion qui se joindra au fil rouge de l'accessibilité.

Sur l'aspect mobilité liée à notre souci de rendre la culture ACCESSIBLE au plus grand nombre (toute génération confondue). Des citoyens aimeraient venir à un spectacle, une activité mais n'ont pas les moyens de transport pour se rendre au Studio, à la salle Communale, au Parc de Franière ou prochainement à la salle de Floriffoux. Nous imaginons donc un système de co-voiturage. Exemple, où une personne (voire 2 personnes) par hameau se porterait volontaire pour aller chercher des spectateurs à leur domicile avec sa voiture. Un autre exemple de solution de mobilité serait un partenariat avec le CPAS pour bénéficier du mini bus et faire un ramassage plus large.

2 impacts visés indirectement en plus de l'accès à la culture pour tous :

1. **Une meilleure connaissance du Centre culturel et de son action culturelle.**
2. **Création de liens entre les personnes réduiraient la solitude, le repli sur soi.**

4.4 Validation des enjeux

Les enjeux ont été validés :

Le 5 février par la rencontre CA, CO

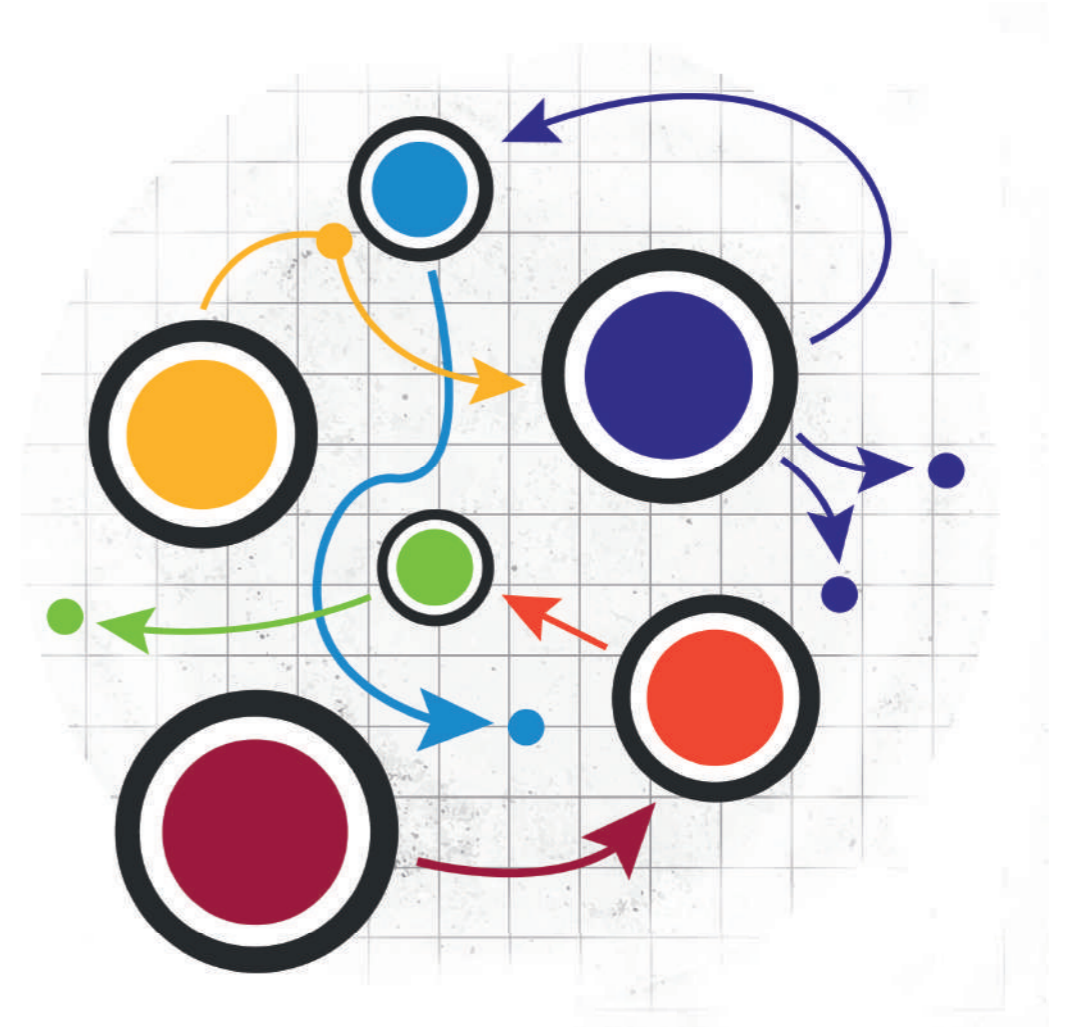
Le, formellement validé par le Conseil d'Administration

Le, lors de l'assemblée générale

Le, lors du Conseil Communal.

Chapitre 5.

Opérations Culturelles



5.1 Introduction

Les opérations culturelles articulent différentes fonctions culturelles : créativité, patrimoine, diffusion, participation et animation culturelle, médiation, ...

Le Centre culturel de Floreffe à travers ces enjeux et ses actions de service de « base » contribuent au développement des droits culturels via quelques-unes de ses fonctions.

L'équipe du Centre culturel a repris les nouveaux enjeux et développé soit de nouvelles opérations culturelles, soit a repris des opérations culturelles en cours pour les affirmer, les développer afin de rentrer encore plus en lien avec nos nouveaux enjeux.



5.2 Opérations culturelles de l'enjeu # 1

ENJEU # 1

« Être jeune ici aujourd'hui, et s'exprimer à travers la culture »

Opération Culturelle #1 : DROITS DE L'ENFANT

Opération culturelle autour des droits déclinées à travers différentes activités :

1. **Des ateliers dans les écoles** de septembre à novembre.
2. **Des stages dont la thématique et la dynamique s'articulent autour des droits de l'enfant**, tout comme le prix qui se veut accessible (art 27).
3. **Des labos créatifs qui favorisent l'expression et la créativité des jeunes** par l'autonomie et l'apprentissage de l'esprit critique.
4. **Une grande journée autour des droits de l'enfant** en collaboration avec les autres Centres culturels de la Basse Sambre (pour tisser des liens avec la Basse Sambre).
5. Un souci permanent de **veiller aux droits des enfants dans la communication, la participation et l'évaluation** dans nos activités récurrentes pour le jeune public.

Cette opération culturelle est née en 2020, lorsque le CEC des nez coiffés est venu nous trouver pour développer un projet autour des droits de l'enfant. Petit à petit, ce projet d'abord porté par le Centre culturel de Floreffe, les Nez coiffés et le futur Centre culturel Gabrielle Bernard de Jemeppe a pris de l'ampleur. Il se déroule désormais à l'échelle du Collectif Basse-Sambre.

En Avant, la fête des droits de l'enfant

Le 20 novembre marque l'anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par les Nations Unies à New York en 1989. « En avant » dans la Basse Sambre se veut une véritable fête qui informe sur les droits de l'enfant de manière ludique et vise à leur mise en pratique.

Quatre valeurs essentielles structurent sa mise en œuvre : cohérence, participation, mixité et durabilité.

La dynamique autour des Droits de l'enfant continue à s'étendre depuis quelques années dans la Basse-Sambre. Des ateliers, des stages ont eu lieu dans les écoles et les Centres Culturels ainsi qu'une grande fête pour les enfants. Les enfants peuvent travailler les droits de différentes façons. Le droit à l'expression sous diverses formes prend place tant dans des ateliers cirques que dans les ateliers de septembre à novembre.

Autour du 20 novembre, une fête a lieu dans un lieu magique

Que ce soit le chapiteau de Circomédie ou une grande scène d'un Centre culturel, le lieu a toute son importance pour montrer aux enfants que ces lieux culturels sont accessibles. Pendant la journée, des ateliers permettent aux enfants de tester plusieurs ateliers parmi des disciplines originales : jeu coopératif, trapèze, mur d'escalade, marche sur câble, danse, cirque, tir à l'arc, jeux en bois, graff, confection de badge.

La journée se termine à chaque fois par un spectacle, un show interactif avec les enfants, nous avons eu par exemple une animation de Mademoiselle Luna, DJ radio, un concert de Sysmo game. Les enfants rejoints, en fin d'animation, par leurs parents sont au comble du bonheur.



Par rapport aux fonctions culturelles

Par rapport aux fonctions culturelles, nous sommes avec cette opération dans différents domaines :

- Nous sommes dans un vrai projet de médiation culturelle où les enfants sont considérés comme des **acteurs de la culture** et plus uniquement des consommateurs tout au long du processus.
- Nous sommes dans la **créativité** car les enfants imaginent les spectacles, les ateliers, leurs créations selon leurs propres critères et envies.
- Nous sommes dans l'**accessibilité** car nous mettons un point d'honneur à ce que les enfants puissent se produire dans des vrais lieux culturels reconnus. Le projet subsidié soit par le Collectif Basse-Sambre, soit par la Fédération Wallonie-Bruxelles, permet la gratuité.
- Nous sommes dans la **diffusion**, car chaque journée de clôture se termine par un spectacle interactif pour les enfants.

Opération Culturelle #2 : MÉDIATION CULTURELLE

« De la diffusion scolaire à la médiation culturelle » ou de la transmission à l'expérimentation dans le cadre scolaire.

Opération culturelle autour de la médiation scolaire à travers différentes activités :

1. **Choix des spectacles scolaires** avec un bord de scène construit et **impliquant les différents acteurs** : élèves, comédiens, enseignants, animateurs.
2. **Animation en amont ou en aval de la diffusion** pour permettre d'approfondir les thématiques. Exemple de Ernest et Célestine film accompagné par Amnesty ou spectacle la classe des Mammouths avec animation autour des inégalités de genre.
3. **Lien avec les activités PECA en classe** à construire et développer en lien avec les thèmes de diffusion. Exemple : hip hop, graff, Bd, bleu grenouille, Stand up, fureur de lire en lien avec la bibliothèque. Le Peca, étant un parcours nouvellement implanté que le Centre culturel pratique depuis longtemps, sera un défi à relever dans sa structuration, son langage commun encore à améliorer, entre le monde de l'enseignement et nous.

Actuellement, cette opération culturelle est naissante. Nous avons déjà testé certaines animations autour des diffusions et nous voudrions systématiser petit à petit le concept afin de rendre les enfants plus sensibles à leur pouvoir d'expérimenter la culture.

Par rapport aux fonctions culturelles

Par rapport aux fonctions culturelles, nous sommes clairement ici dans la diffusion mais avec une envie de participation de la part des enfants pour mieux s'approprier les thématiques abordées. Ce qui permet, au passage, de développer l'esprit critique et de favoriser la liberté d'expression.



Opération Culturelle #3 : VALORISONS L'EXPERIMENTATION

Nous partons des stages créatifs, des ateliers récurrents, afin de valoriser le travail des jeunes, de les impliquer dans leur expérimentation afin de sensibiliser un plus large public. Cela rentre dans les constats faits lors de la réflexion autour de la boussole citoyenne, puisque nous allons par-là vers le Nord Est avec plus d'expérimentations et de développement de l'esprit critique au départ de la reliance.

Quelques pistes d'activités :

1. **Les stages et leurs suites ou leur préparation.** Nous venons de tester une nouvelle formule de stages où les enfants ont pu, dans un cadre donné, définir quel type de visite, d'activités, ils souhaitaient pratiquer. Une belle dynamique a dès lors pris place et rayonné auprès des parents et d'un groupe d'ânés.
2. Dans cette dynamique de valorisation, le **laboratoire que constitue les Labos créatifs joue un rôle de moteur pour le développement de l'implication des participants** et le fait qu'il soit acteur. Par exemple, chaque année, une production est réalisée pour le réveil du Lac de Bambois avec un travail de conscientisation des enfants. D'autres lieux de diffusion sont possibles pour élargir la dynamique.
3. Nous tenterons une fois par an de **donner une vitrine plus large à l'issue d'un stage** en particulier. Par exemple, il y a deux ans, nous avons à la suite d'un stage vidéo permis à des jeunes de montrer leur production en avant-première du FIFF.
4. **Nos ateliers pour les jeunes** fonctionnent bien tant ceux animés par le Centre culturel que ceux portés par nos partenaires (Hip-hop, théâtre). D'année en année, nous tentons d'améliorer le final des ateliers afin que cela soit plus qu'un simple moment de diffusions mais une vraie fête dans laquelle, les animateurs, parents, enfants, s'impliquent pour lui donner une envergure plus importante.
5. Enfin, une **idée de trajectoire** pourrait prendre place à travers une ligne du temps des implications des enfants d'aujourd'hui aux futurs adolescents de demain. À titre d'exemple, certains de nos animés nous viennent en aide en tant qu'animateurs ou bénévoles.

Par rapport aux fonctions culturelles

Par rapport aux fonctions culturelles, nos différentes actions concernent la créativité et l'expérimentation de la culture par les enfants, ceci dans l'objectif d'une réelle participation à la culture. L'idée est d'en faire des citoyens actifs et critiques.

5.3 Opérations culturelles de l'enjeu # 2

ENJEU # 2

« Partager les plaisirs de la culture, en famille et entre amis. »

Opération Culturelle #1 : FLOREFFE EN FÊTE !

FÊTE DE LA MUSIQUE

Depuis 2 ans, les fêtes de la Musique, re-nouveau dans la programmation du Centre culturel, se veut un moment festif rassembleur où petits et grands se trouvent et se retrouvent pour découvrir des musiciens locaux ou régionaux pour le plaisir des yeux et des oreilles.

Cette fête a plusieurs objectifs et fonctions culturelles et nous souhaitons à l'avenir lui accorder une place plus importante :

1. **Développer des partenariats avec des lieux, associations locales et riverains concernés**, afin d'avoir une diffusion lors de l'élément phare des fêtes de la musique en juin. Tout comme **favoriser les lieux insolites** pour faire se réunir des publics différents.
2. **Favoriser la convivialité et la mixité des publics** autour de nouvelles découvertes musicales.
3. **Organiser un concours jeunes talents** qui permettrait de réunir des personnes proches et de faire découvrir des pépites de notre localité.
4. **Poursuivre la mise en valeur du patrimoine local**, via un parcours itinérant dans les rues de Floreffe.

Par rapport aux fonctions culturelles

Si l'entrée principale de ces activités est la diffusion, le concept veut aller plus loin et invite les floreffois à participer en mettant en avant leur créativité musicale et autres talents. De plus, l'évènement est totalement gratuit et accessible à tous.



FÊTE AU PARC DE FRANIÈRE

La fête dans le parc au mois d'août serait à développer avec comme objectif de réunir les parents autour de la production culturelle de leurs enfants (en stage) en y ajoutant des artistes locaux ou régionaux pour le plaisir des petits et grands. La fonction de transmission et de partage des expériences culturelles seraient rencontrées.

1. **Organisation de stages intergénérationnels**. Cela permettra de mixer dès le départ des publics avec des attentes et des visions différentes afin d'être dans la transmission culturelle.
2. **Valoriser le travail des participants** en les mettant dans des bonnes conditions.
3. **Ajouter une plus-value en invitant des artistes confirmés** pour favoriser les rencontres entre les participants et les publics.

Par rapport aux fonctions culturelles

Par rapport aux fonctions culturelles, l'animation culturelle est la porte d'entrée des stages. Notre spécificité à développer est de rendre nos stages encore plus participatifs et plus émancipateurs, de développer la créativité des enfants ainsi que celle des aînés. La diffusion fait partie de la fête et assure une fonction de médiation entre les réalisations des enfants (spectacles et autres expositions) et celles des professionnels.



PARADE DE CARNAVAL

Elle fait partie du folklore traditionnel et de la vie d'un territoire, en tant que patrimoine immatériel. Elle est à cheval entre les 2 enjeux car si au départ elle permet l'expression et la créativité des enfants, l'arrivée se veut conviviale, festive et culturelle en y intégrant parents, familles, amis. Elle réunit différents partenaires locaux (Centre sportif, ATL, ...). Notre idée n'est pas de la faire grandir, ni grossir mais de permettre aux parents de se retrouver, de partager un temps avec leurs enfants en toute convivialité.

Par rapport aux fonctions culturelles

Si l'entrée principale de ces activités est la diffusion, le concept veut aller plus loin et invite les floreffois à participer en mettant en avant leur créativité musicale et autres talents. La parade est également gratuite et accessible à tous.



EN SOMME

Pour ce second enjeu « partager les plaisirs de la culture en famille et entre amis », la volonté est d'associer les habitants, la vie de village, de développer l'aspect convivialité de la culture pour attirer des publics plus éloignés de la Culture. Il faut tout un village pour élever un enfant (Proverbe africain) est bien l'idée que la culture ne se construit pas seul, que c'est par la médiation, la confrontation à l'autre que l'on peut développer la créativité des plus jeunes mais aussi des différentes générations.

5.4 Liens avec les activités culturelles de base

Dans nos activités du quotidien, le soutien aux artistes locaux, nos ateliers avec les jeunes et les moins jeunes, dans le choix de spectacles pour la diffusion, dans les innovations en éducation permanente, nous poursuivons les enjeux mentionnés plus haut et par là l'accès à la culture pour un plus grand nombre. Les fonctions culturelles seront comme toujours l'angle d'entrée pour aborder des thématiques plus socio-culturelles en lien avec l'évolution de notre société.

Le Centre culturel de Floreffe a toujours travaillé son lien avec le public scolaire et mis une belle énergie dans les stages. Si le public jeune est une porte d'entrée privilégiée, les partenariats locaux ne sont pas oubliés.

Lien avec le monde scolaire de façon permanente :

En ce qui concerne la jeunesse, le PECA, le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique favorise le plaisir d'apprendre. Le PECA a pour objectifs de permettre à chaque élève d'accéder à la vie culturelle, de rencontrer des œuvres, des artistes et des pratiques culturelles, de fréquenter des lieux culturels, mais aussi d'acquérir des savoirs, des connaissances et des compétences, dans une perspective de développement de l'esprit critique et de l'expression personnelle. Ce parcours offre également l'opportunité d'expérimenter des pratiques culturelles et artistiques, individuelles et collectives, porteuses de diversité, et de prendre une part active dans la vie culturelle, sans oublier le plaisir et la motivation que ces matières procurent aux élèves. Il se base sur trois composantes : connaître, pratiquer et rencontrer.

Il a également pour vocation de renforcer la dimension culturelle de tous les domaines d'apprentissage. Le PECA se veut donc vecteur d'éducation «à» et «par» la Culture et les Arts.

Le Centre culturel de Floreffe n'a pas attendu la mise en place de ce nouveau dispositif pour travailler dans ce sens. Nous sommes fiers d'avoir tissé avec le monde scolaire des liens forts qui nous permettent d'exercer notre mission culturelle au sein des écoles primaires de Floreffe. Nous avons également établi et identifié des portes d'entrées avec le Séminaire de Floreffe par diverses collaborations théâtre, impro, etc.

Lien avec nos ateliers permanents :

L'atelier Impro s'est développé et nous avons à présent deux groupes d'adolescent qui s'exerce et participe à des matchs chaque année. Une dynamique autour de cette discipline est à présent installée puisque même au niveau de la diffusion, nous avons mis en place le Catch Impro en automne

Les rencontres photographiques sont un autre exemple du soutien du Centre culturel par le développement d'une activité où les citoyens développent des rencontres en étant autonome et créatif.

Les ateliers du Savoir dont l'objectif est d'informer pour mieux comprendre les enjeux de notre société sont gérés par des citoyens aussi de façon autonome dans une idée d'éducation permanente.

Le Centre culturel de Floreffe travaille au quotidien à développer la culture pour tous.

Chapitre 6.

Auto-Évaluation Continue



Le Centre culturel de Floreffe est dans un processus d'évaluation continue et nous menons également des actions spécifiques à certains moments clés afin d'avoir la meilleure vision possible de notre structure et des défis sociétaux qui l'entourent.

6.1 Exemple d'activités d'auto-évaluation

Lors de la réunion de février 24, le CA et le CO se sont réunis afin d'avoir un exposé et un débat sur les enjeux du futur contrat programme. À l'issue de la réunion, nous avons mis en place un exercice autour des droits culturels en lien avec nos activités.

À partir des 6 droits culturels, l'idée était de voir quelles actions, opérations, enjeux sont présents ou non parmi ses droits au Centre culturel de Floreffe. Après une discussion par 2, les membres ont fait des suggestions dont voici les résultats :

	Fête populaire	Patrimoine en écran	Mobilité Art.27	Atelier du Savoir	Conseil d'Orientation
LA LIBERTÉ ARTISTIQUE	●				
LA PROMOTION DU PATRIMOINE	●	●			
L'ACCÈS À LA CULTURE	●		●	●	●
LA PARTICIPATION À LA CULTURE	●			●	
LA LIBERTÉ DE CHOIX	●			●	
LA PARTICIPATION ET LA PRISE DE DÉCISION	●				●

Sur le temps imparti, il est compliqué d'intégrer le processus et la dynamique avec 2 instances qui se côtoient pour la première fois.

Nous avons constaté que le principe des droits culturels est bien intégré au Centre culturel de Floreffe. Pendant l'exercice, de nouvelles propositions d'actions ou d'opérations culturelles sont apparues, comme la création de tiers lieu ou le soutien à la fête des voisins. Ces propositions sont intéressantes et à garder précieusement. Ce petit exercice avec les CO/CA a donc été pleinement instructif pour le Centre culturel.

6.2 Auto-évaluation continue 2026-2030

De cet exercice et de la rédaction de ce contrat programme-ci, nous en tirons des balises pour nous guider dans le futur du Centre culturel :

1. **Il est nécessaire de bien fixer les objectifs en amont des projets lors de sa construction.** Dans ces objectifs, il faut qu'on puisse repérer quel(s) droit(s) culturel(s) ont été visés par le projet.
2. **Nous devons former continuellement les membres du CO et du CA,** en fonction du degré de sollicitation dans les évaluations. Ils apporteront dès lors des éléments d'autant plus fins et éclairants pour l'auto-évaluation.
3. **L'équipe prendra l'habitude de formuler explicitement l'un ou l'autre objectif de type droits culturels pour tous les projets majeurs du Centre culturel.** Ceci nous permettra ensuite d'observer dans quelle mesure nous aurons réussi à faire progresser ce ou ces objectifs-là. Ceci sera utile pour nous dans le cadre de l'auto-évaluation ultérieure.

Nous proposerons que ce travail autour des droits culturels soit reproduit et serve de grille d'auto-évaluation prospective pour les années 2026-2030.



Chapitre 7.

Collectif Basse-Sambre



7.1 Collectif Basse Sambre

D'un projet collectif à une véritable coopération

Depuis 2013, le collectif Basse-Sambre est composé d'opérateurs qui développent des actions culturelles concertées sur le bassin de vie de la Basse-Sambre (situé entre Namur et Charleroi).

En 2024, il était composé des opérateurs suivants : le Crac's (Sambreville), le centre culturel de Fleurus, le centre culturel d'Aiseau-Presles, le centre culturel de Fosses-la-ville, le centre culturel de Floreffe, et l'ASBL Jemsa (Jemeppe-sur-Sambre).

Ce bassin de vie occupe l'espace laissé libre entre les deux pôles culturels que sont les villes de Namur et de Charleroi. En pratique, le collectif se réunit au moins une fois par mois et élabore des activités destinées à nourrir nos 3 principaux enjeux : Co construire une identité positive à la Basse Sambre ; Favoriser l'expression citoyenne des jeunes et Renforcer les liens entre l'Humain et son environnement. D'autre part, le collectif met à disposition de ses membres du matériel et il encourage la circulation des savoir-faire en facilitant la mobilité de son personnel qualifié. Enfin, le collectif favorise les rencontres, tant formelles qu'informelles, entre les personnes qui composent les différentes équipes. Le collectif synchronise ses activités, harmonisant au mieux les agendas des opérateurs, cultivant plus les synergies que la concurrence.

Sur base de l'expérience engrangée et des résultats acquis lors de projets innovants qui ont démontré l'extrême utilité de cette coopération pour les populations de nos différents territoires, le CBS a décidé d'introduire en 2023 auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles une demande de reconnaissance de Coopération selon les termes du Décret de 2013.

Fort d'un cadastre rigoureux du Bassin de vie, d'enjeux communs définis et partagés, d'élaboration d'actions socioculturelles communes, le Collectif Basse-Sambre propose de construire une coopération qui rencontrera les deux types de coopérations prévues par le décret : mutualisation des ressources et projet d'action culturelle commun.

Vous pouvez avoir sur demande la présentation du power point présenté par l'ensemble des directions et le super CO à l'inspection et l'administration le 21 février 24.



En résumé le collectif Basse Sambre, c'est :

1. Une coopération durable et renforcée.
2. Un socle commun solide qui permet le développement et rayonnement des actions.
3. Des citoyens acteurs de l'action culturelle.
4. Un tissu socio-culturel renforcé et valorisé.
5. Des coûts rationalisés.
6. La reconnaissance du Patrimoine culturel de la Basse-Sambre.

Plus d'EFFICACITÉ, de SOLIDARITÉ & d'(IM)PERTINENCE
AVEC 99862 HABITANTES & HABITANTS SUR 264KM²

BasseSambre

collectif



Chapitre 8.

Finances



8.1 Ressources et Moyens

Situation en 2024

Ces dernières années, le Centre Culturel a dû faire face à l'inflation des coûts et en particulier au niveau des salaires.

En 2021, la structure a reçu une réponse favorable pour bénéficier d'un subside Maribel couvrant l'engagement à mi-temps d'un technicien / logisticien. Le Centre Culturel a profité de l'occasion pour engager un nouveau membre du personnel sur un temps plein. Malheureusement, une erreur administrative d'environ 50.000 euros a considérablement impacté notre budget de fonctionnement.

Début 2024 le départ du directeur et la démission de la firme comptable nous ont obligé à une réorganisation importante du fonctionnement du CC. L'OA a donc décidé d'engager une nouvelle firme comptable et un réviseur.

Les comptes 2023 corrigés et améliorés par la nouvelle firme comptable et présentés par le réviseur lors de l'OA et l'AG du 23 septembre 2024, reflètent le tournant administratif que souhaite se donner le CC.

Le budget 2024 a été lors de l'AG /OA du 23/09/2024 présenté et retravaillé compte tenu des changements cités plus haut. Il ne prévoit pas de déficit.

Le Centre Culturel de Floreffe, sur proposition du réviseur et du comptable, s'est aussi doté de règles d'évaluation budgétaire et va entreprendre un inventaire de ses biens afin de répondre aux exigences légales au même titre que les règles d'évaluation.

Comptes de résultats : 2020, 2021, 2022, 2023

COMPTES DE RÉSULTATS		Détails & bilans disponibles en annexes			
2020-2024	2020	2021	2022	2023	
Produits	267.633,29 €	387.732,37 €	387.900,85 €	427.383,85 €	
Chiffres d'affaires	23.483,04 €	30.618,45 €	35.766,20 €	41.918,18 €	
Cotisations & subsides	242.902,58 €	349.658,92 €	336.002,73 €	363.316,39 €	
Autres produits	1.247,67 €	7.455,00 €	13.890,00 €	7.950,00 €	
Produits exploitation non récurrents	- €	- €	2.241,92 €	14.199,28 €	
Charges	- 263.087,44 €	- 374.967,08 €	- 397.117,71 €	- 431.539,64 €	
Approvisionnements et marchandises	- 1.360,74 €	- 2.315,89 €	- 4.352,34 €	- 4.376,05 €	
Services et biens divers	- 45.104,40 €	- 142.082,51 €	- 101.601,96 €	- 76.759,96 €	
Rémunérations Personnel	- 211.431,05 €	- 225.452,06 €	- 286.572,39 €	- 309.042,53 €	
Amortissements	- 4.372,16 €	- 4.372,39 €	- 3.573,37 €	- 23.756,85 €	
Autres charges d'exploitation	- 819,09 €	- 744,23 €	- 1.017,65 €	- 1.297,00 €	
Charges d'exploitation non récurrentes	- €	- €	- €	- 16.307,25 €	
Solde d'exploitation	4.545,85 €	12.765,29 €	- 9.216,86 €	- 4.155,79 €	
Produits financiers	- €	- €	- €	668,79 €	
Charges financières	- 122,02 €	- 272,04 €	- 143,19 €	- 1.102,30 €	
Produits exceptionnels	247,88 €	7.071,06 €	- €	- €	
Charges exceptionnelles	- 688,92 €	- 448,52 €	- €	- €	
Bénéfice (perte) de l'exercice	3.982,79 €	19.115,79 €	- 9.360,05 €	- 4.589,30 €	

8.2 Contributions directes et indirectes

Contributions de la Commune de Floreffe

En 2023, la contribution directe de la Commune de Floreffe est de 60.600 €, hors valorisation, respectant ainsi l'équivalence d'intervention entre d'une part, des subsides de fonctionnement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et, d'autre part, ceux de la Province et de la Commune.

Le Conseil Communal de Floreffe, en sa séance du 10 septembre 2024, a approuvé à l'unanimité sa participation au Contrat Programme 2026/2030.

Au niveau participation directe la Commune augmente sa contribution de 70,000 euros à 75,000 soit une augmentation de 8%.

Ce montant sera indexé de 2% chaque année.

D'un commun accord il a été décidé que le Presbytère (Maison de la Musique) ne sera plus mis à la disposition du CC. La raison en est simple, le CC n'occupait pas ce bâtiment.

Le CC aura à sa disposition entière le Studio, petite salle polyvalente d'une cinquantaine de places entouré d'un espace permettant des évènements extérieurs.

Ce Studio a été équipé en matériel technique (lumière, son, bancs-gradins, projecteur, etc), grâce à une subvention de 150 000 euros accordée par la Province de Namur.

La Commune a également bonifié la disponibilité des services travaux en fonction de nos besoins analysés pour les années 2023/2024.

Nous avons toujours à notre disposition la salle communale (actuellement en rénovation) et une toute nouvelle salle de 150 places située à Floriffoux pour nos spectacles de plus grandes envergures.

Vous constaterez dans le tableau ci-joint que la participation de la Commune et de la Province dépasse donc, comme exigé dans le décret, la parité avec la FWB.

SUBSIDES & AIDES INDIRECTES	Année de référence	Prévisions budgétaires				
		2026-2030	2023	2026	2027	2028
Subsides d'exploitation Commune	60.600,00 €	75.000,00 €	76.500,00 €	78.030,00 €	79.590,60 €	81.182,41 €
Aides service / Aides indirectes de la Commune (cfr tableau des valorisations)	65.412,28 €	57.375,45 €	57.092,51 €	57.415,42 €	57.747,38 €	58.088,54 €
Subsides d'exploitation Province	11.000,00 €	14.100,00 €	14.100,00 €	14.100,00 €	14.100,00 €	14.100,00 €
TOTAL SUBSIDES COMMUNE & PROVINCE	137.012,28 €	146.475,45 €	147.692,51 €	149.545,42 €	151.437,98 €	153.370,95 €
SUBSIDES D'EXPLOITATION FWB	110.169,09 €	132.600,00 €	135.200,00 €	138.000,00 €	140.700,00 €	143.530,00 €

En termes de justification de valorisation, les interventions de la Commune porteront essentiellement sur la mise à disposition des locaux du Centre culturel à Franière, du Studio, de la Salle Communale et de la Salle de Floriffoux, où sont organisés nos spectacles et ateliers, ainsi que sur les prestations du personnel communal au bénéfice du CCF. Découvrez les détails de ces valorisations sur le tableau ci-joint.

Tableau des Valorisations Communales		2026	2027	2028	2029	2030
Remboursement emprunts (capital + intérêts)	Bâtiment de Franière (50% de la superficie)	2.484,42	1.826,13	1.763,87	1.701,62	1.639,40
	Studio de Floreffe (3 emprunts liés strictement au studio)	13.969,48	13.903,07	13.836,63	13.770,23	13.703,81
Mise à disposition de chapiteaux	5 chapiteaux / an	875,00	875,00	875,00	875,00	875,00
Mise à disposition des salles communales (Floreffe et Floriffoux) *	85 jours en semaine + 5 weekends <i>* Suivant règlement taxe en vigueur (excepté la 1ère location ; tarif = 150 €/jour de semaine - 400 €/weekend)</i>	14.200,00	14.200,00	14.200,00	14.200,00	14.200,00
Mise à disposition des locaux scolaires	Occupation pour les stages (environ 3 semaines / an)	450,00	450,00	450,00	450,00	450,00
Mise à disposition du personnel ouvrier **	Environ 250h à 35,64 €/h (en moyenne annuelle) : festivité, logistique, intervention <i>** Comprend la mise en place de matériel de sécurité, montage et démontage de chapiteaux, maintenance dans les bâtiments, ...</i>	8.910,00	9.088,20	9.269,96	9.455,36	9.644,47
Mise à disposition du personnel service informatique ***	Environ 24h à 39,03€/h (en moyenne annuelle) <i>*** Comprend l'installation et mise à jour des licences, connexions, accès wifi, dépannage informatique, ...</i>	936,72	955,45	974,56	994,05	1.013,94
Mise à disposition du personnel de nettoyage	Centre culturel de Franière 96h à 28,72€/h	2.757,12	2.812,26	2.868,51	2.925,88	2.984,40
	Studio : 65 h à 28,72€/h	1.866,80	1.904,14	1.942,22	1.981,06	2.020,68
Infrastructure de Franière		50% (évaluation de la superficie par rapport au bâtiment complet)				
Chauffage (mazout)		2.574,96	2.626,45	2.678,98	2.732,56	2.787,21
Electricité		1.931,48	1.970,10	2.009,51	2.049,70	2.090,69
Assurance incendie		242,34	242,34	242,34	242,34	242,34
Frais informatique (Licences et connexion)		2.122,00	2.122,00	2.122,00	2.122,00	2.122,00
Entretien/ aménagements bâtiment		1.044,46	1.065,34	1.086,65	1.108,38	1.130,55
Entretien/contrôle des extincteurs et dévidoirs/installation électrique		54,45	54,45	54,45	54,45	54,45
Mise à disposition photocopieur + imprimante		744,51	744,51	744,51	744,51	744,51
Infrastructure de Floreffe (Studio)		18% (évaluation de la superficie du studio par rapport au bâtiment complet)				
Chauffage (gaz)		1.200,22	1.224,23	1.248,71	1.273,69	1.299,16
Electricité		549,82	560,82	572,03	583,47	595,14
Eau		52,05	53,09	54,15	55,23	56,34
Assurance incendie		63,91	63,91	64,91	65,91	66,91
Entretien/ aménagements bâtiment		264,68	269,97	275,37	280,88	286,50
Maintenance + intervention alarme		40,81	40,81	40,81	40,81	40,81
Entretien/contrôle des extincteurs et dévidoirs/installation électrique		40,25	40,25	40,25	40,25	40,25
TOTAL des Valorisations		57.375,45 €	57.092,51 €	57.415,42 €	57.747,38 €	58.088,54 €
SUBVENTION ANNUELLE		75.000,00 €	76.500,00 €	78.030,00 €	79.590,60 €	81.182,41 €
TOTAL des AIDES directes et indirectes		132.375,45 €	133.592,51 €	135.445,42 €	137.337,98 €	139.270,96 €

Contributions de la Province de Namur

L'intervention provinciale s'élève à 14.100 €. La province intervient également directement dans la prise en charge des cachets artistiques dans le cadre des Tournées Art et Vie, en complément de l'intervention de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

8.3 Autres subsides

A côté de ces subsides, le CCF perçoit des subventions à l'emploi liées aux accords du non-marchand, des aides à l'emploi sous forme de points APE et des subsides ponctuels dans le cadre d'appel à projets (Fête de la Musique, Droits de l'Enfant, ...). Enfin, depuis 2021 le Centre Culturel reçoit un subside Maribel pour l'engagement d'un employé à mi-temps.

8.4 Plan Financier 2026-2030

Le plan financier 2026-2030 se base sur les informations et hypothèses suivantes :

- Augmentation des 'services et bien divers' au fil du temps (inflation).
- Augmentation des frais de rémunérations du personnel de 2% par an (indexation).
- Les 'Subsides Province Studio' concernent l'investissement matériel réalisé grâce au subside de 150.000 € de la Province de Namur. On trouve son équivalent dans la partie 'Amortissements'.
- Les 'charges d'exploitation non récurrentes' ne concernent que l'année 2023 car cela fait suite aux corrections des années précédentes relatives aux amortissements (matériel 'Subsides Province Studio' - comptabilité restructurée par notre nouvel expert comptable et validé par notre réviseur en 2024).

PLAN FINANCIER	Année de référence					
	2026-2030	2023	2026	2027	2028	2029
Produits	427.383,85 €	444.269,41 €	450.726,49 €	459.367,63 €	452.951,49 €	461.183,30 €
Chiffres d'affaires	41.918,18 €	42.000,00 €	44.000,00 €	46.000,00 €	48.000,00 €	50.000,00 €
Cotisations & subsides	364.426,39 €	394.769,41 €	399.226,49 €	405.867,63 €	397.451,49 €	403.683,30 €
Cotisations des membres associés	190,00 €	260,00 €	270,00 €	280,00 €	290,00 €	300,00 €
Subsides d'exploitation Commune	60.600,00 €	75.000,00 €	76.500,00 €	78.030,00 €	79.590,60 €	81.182,41 €
Subsides d'exploitation Province	11.000,00 €	14.100,00 €	14.100,00 €	14.100,00 €	14.100,00 €	14.100,00 €
Points APE	31.313,28 €	32.000,00 €	32.000,00 €	32.000,00 €	33.000,00 €	33.000,00 €
Subside Maribel	21.918,00 €	25.425,00 €	25.425,00 €	26.295,00 €	26.295,00 €	26.295,00 €
Subsides d'exploitation FWB	110.169,09 €	132.600,00 €	135.200,00 €	138.000,00 €	140.700,00 €	143.530,00 €
Subsides ponctuels (Droits de l'Enfant, Fête de la Musique)	2.377,20 €	1.500,00 €	1.500,00 €	1.500,00 €	1.500,00 €	1.500,00 €
Décret emploi non-marchand	90.650,45 €	78.000,00 €	80.000,00 €	81.600,00 €	83.200,00 €	85.000,00 €
Subsides divers fonds 4S	2.700,00 €	2.500,00 €	2.500,00 €	2.500,00 €	2.500,00 €	2.500,00 €
Réduction PP AIP	574,56 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Réduction ONSS	8.311,40 €	8.500,00 €	8.500,00 €	8.500,00 €	8.500,00 €	8.500,00 €
Subsides Province Studio	23.512,41 €	23.084,41 €	21.431,49 €	21.262,63 €	5.975,89 €	5.975,89 €
Sponsoring	1.110,00 €	1.500,00 €	1.500,00 €	1.500,00 €	1.500,00 €	1.500,00 €
Autres produits	6.840,00 €	7.500,00 €	7.500,00 €	7.500,00 €	7.500,00 €	7.500,00 €
Prestations opérations culturelles	6.840,00 €	7.500,00 €	7.500,00 €	7.500,00 €	7.500,00 €	7.500,00 €
Produits d'exploitation non récurrents	14.199,28 €	- €	- €	- €	- €	- €
Charges	- 431.539,64 €	- 456.493,45 €	- 464.331,49 €	- 470.685,63 €	- 462.275,89 €	- 477.726,89 €
Approvisionnements et marchandises	- 4.376,05 €	- 3.400,00 €	- 3.600,00 €	- 3.800,00 €	- 4.000,00 €	- 4.200,00 €
Services et biens divers	- 76.759,96 €	- 102.000,00 €	- 105.000,00 €	- 105.000,00 €	- 105.000,00 €	- 105.000,00 €
Rémunérations Personnel	- 309.042,53 €	- 326.465,00 €	- 333.000,00 €	- 339.323,00 €	- 346.000,00 €	- 361.251,00 €
Amortissements	- 23.756,85 €	- 23.328,45 €	- 21.431,49 €	- 21.262,63 €	- 5.975,89 €	- 5.975,89 €
Autres charges d'exploitation	- 1.297,00 €	- 1.300,00 €	- 1.300,00 €	- 1.300,00 €	- 1.300,00 €	- 1.300,00 €
Charges d'exploitation non récurrentes	- 16.307,25 €					
SOLDE	- 4.155,79 €	- 12.224,04 €	- 13.605,00 €	- 11.318,00 €	- 9.324,40 €	- 16.543,59 €

Remerciements

L'équipe du Centre Culturel remercie les membres du Conseil d'Oriantation pour leur précieuse collaboration, en particulier sa présidente Joannie Thys.

Merci à Myriam van der Brempt pour son soutien au niveau de la méthodologie.

Merci aux membres de l'OA et AG pour la confiance accordée.

Un merci très spécial à l'équipe du CC qui quotidiennement fait vivre la culture à Floreffe.

Merci à Bruno Wynands qui a participé activement
à la rédaction de ce contrat programme.

Merci à la Commune de Floreffe et à la Province de Namur pour leur soutien essentiel.

Et aussi et surtout un grand merci aux Floeffois et Floeffoises,
aux associations, aux enfants petits et grands, aux écoles et professeurs,
à l'équipe de la bibliothèque, aux employés communaux, aux artistes, aux bénévoles, ...

MERCI MERCI !